6EME ANNEE · PRINCE ALBERT, SASK., JEUDI, 16 NOVEMBRE 1916 · No. 36

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an(Etranger)fr7 50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* · PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. · J.-P. DAOUST, *Gérant*

Le prochain referendum

Aux élections municipales, cette année, les électeurs de la Saskatchewan auront à se prononcer sur une importante question: vaut-il mieux maintenir le régime actuel des dispensaires ou lui substituer le régime de la prohibition totale ?

Si l'on en juge par le verdict rendu dans l'Alberta, l'Ontario et la Colombie Anglaise, il est à peu près certain que la Saskatchewan va adopter à son tour le régime de prohibition.

Cependant il importe de noter que la question ne se pose pas de la même façon dans notre province qu'ailleurs. Ici, c'est le choix entre le régime des dispensaires d'Etat et la prohibition; dans les autres provinces, c'était le choix entre le maintien des licences d'hôtels et la prohibition.

La Saskatchewan a été la première province du Canada à inaugurer une reforme radicale dans le commerce des liqueurs en supprimant par législation le régime néfaste des buvettes pour lui substituer un régime de contrôle et d'administration d'Etat. Ce régime est en vigueur depuis le 1er juillet 1915 et l'on s'accorde à dire que, d'une façon générale, il a donné satisfaction.

Sous ce régime, la consommation de l'alcool a diminué considérablement, les cas d'ivresse sont devenus moins fréquents et la suppression des buvettes a éliminé une foule de désordres. Il faut rendre au gouvernement cette justice qu'il a fait observer la loi avec la fermeté voulue et que les dispensaires, soit dans le choix des fonctionnaires soit dans le mode d'administration, n'ont pas donné lieu jusqu'ici à de sérieux abus.

Ce n'est pas à dire, toutefois, que tout ait été parfait, puisqu'il s'est fait encore beaucoup trop de dépenses inutiles pour l'alcool, surtout dans les centres plus rapprochés des dispensaires.

S'il y a moyen d'améliorer encore la situation, nous en sommes; car le fléau de l'alcoolisme est si affreux, que tous les honnêtes citoyens ont le devoir d'unir tous leurs efforts pour l'enrayer le plus possible.

Les abus qui subsistent encore sous le régime de dispensaires disparaîtraient-ils grâce à un régime de prohibition? Sur ce point les opinions resteront partagées.

Pour devenir pleinement efficace, il est bien certain qu'il faudrait que la prohibition devienne générale par tout le Canada. L'alcool est un poison; il n'est que juste de ranger ce poison à côté des autres drogues de mort, comme la morphine, l'éther, l'opium, la cocaïne, etc. C'est dire que l'alcool devrait finalement devenir un produit de pharmacie, de fabrication et d'usage très restreints.

Une simple législation provnciale ne peut obtenir ce résultat, mais si la Saskathewan adopte la prohibition et si la province de Québec se prononce aussi bientôt, dans le même sens, comme tout semble l'indiquer, la prohibition aura certainement gagné assez de terrain pour nécessiter une loi nationale, et de cette façon, l'opinion publique étant bien formée, l'on parviendrait à donner le coup de mort an monstre alcool, comme sont en voie de le faire la plupart des nations depuis le commencement de la guerre. C'est de ce point de vue général qu'il parait opportun d'envisager la question pour le prochain *referendum* en Saskatchewan.

Autour de l'élection présidentielle

Le candidat démocrate Wilson est définitivement réélu pour un second terme avec une majorité de 402,432 sur le candidat républicain Hughes. Il a obtenu le vote le plus considérable qui ait encore été accordé à un président.

Wilson n'a pas reçu des ouvriers l'appui qui lui avait été promis par les chefs ouvriers.

Les centres de population germano-américaine, à l'exception de Cincinnati, ont voté contre M. Hughes, qui était le candidat presqu'unanimement appuyé par la presse allemande.

Les chefs germano-américains expliquent de diverses façons cette attitude, mais, l'attribuent surtout au fait que dans la dernière partie de sa campagne, M. Hughes n'a pas répondu par ses discours à l'attente de l'élément germano-américain, et s'est fait beaucoup de tort en s'accolant au colonel Roosevelt.

Les Canado-Américains du Massachusetts ont élu quatre députés d'origine canadienne française: ceux du Rhode-Island ont pu élire six des leurs: un sénateur et cinq députés

Après le jugement du Conseil privé

Sous le titre "En marge du jugement", M. J. Albert Foisy publié dans le *Droit* un bel article dont voici la conclusion:

"Pous les Canadiens-français, ce jugement est un avertissement solennel. La patrie est en danger. Le patriotisme sacré que nos ancêtres nous ont légué est menacé. La cause française en Ontario est celle de toute la race

L'heure est grave pour tous les Canadiens français.

La courte histoire de notre pays est remplie de crises terribles et toujours l'union des Canadiens français en dehors des coteries politiques, de l'intérêt personnel, a permis de résister aux orages, de surmonter les difficultés.

L'orage nouveau n'est pas plus terrible que les autres et par le même moyen nous le traverserons victorieusement.

Nous ne voulons pas la lutte, nous la subissons. Nous n'attaquons pas, nous nous défendons. Nous avons horreur de la guerre, mais nous ne voulons pas de la paix dans la servitude.

Pour nous comme pour les nations belligérantes, la paix n'est possible que dans la justice. Pour qu'elle soit durable, il faut, selon la parole du Saint Père, "tenir compte des aspirations des peuples."

DERNIER APPEL A NOS ABONNES

Notre concours d'abonnements finit le 5 décembre. Après cette date, nous n'accorderons plus de primes à nos abonnés. Aux retardataires de profiter de notre offre pendant qu'il en est temps encore. Envoyez le prix de votre réabonnement dès aujourd'hui.

A propos d'un article

On nous apprend que l'article "Français et Canadiens-français", de l'un de nos récents numéros, a été interprèté plutôt défavorablement par bon nombre de ceux-la mêmes que nous visions à defendre contre certaines attaques malveillantes parues dans un journal de l'Est. Bien loin de vouloir attaquer les Français de France, comme le faisait le correspondant de ce journal, nous voulions démontrer, en faisant la part des circonstances, combien ils étaient excusables de ne pas toujours penser comme nous sur plusieurs questions. Si dans les expressions ou l'exposé des faits il a pu se glisser quoi que ce soit de blessant et d'injuste à l'égard de nos compatriotes français, nous le regrettons bien vivement.

Le cardinal Mercier proteste contre les déportations des Belges en Allemagne.

L'odieuse déportation des Belges en territoire allemand pour les y contraindre au travail se poursuit avec la dernière rigueur. Le cardinal Mercier, au nom de tous les évêques belges, vient de faire entendre une énergique protestation devant le monde civilisé. Après avoir décrit brièvement les scènes de violence qui se déroulent journellement et au moyen desquelles des milliers de malheureux sont réduits à l'esclavage, le vénérable prélat lance un appel à toutes les personnes, alliées et neutres, même des pays ennemis, qui respectent l'humanité, les conjurant de l'aider à empêcher ces déportations

A l'assemblée législative de Québec

La première session de la quatorzième législature de Québec s'est ouverte le 7 novembre avec la cérémonie habituelle. M. Antonin Galipeault, député de Bellechasse, a été élu président.Le chef de l'opposition est M Arthur Sauvé, député des Deux-Montagnes. On sait que l'opposition conservatrice est très faible dans la nouvelle chambre; elle compte six membres seulement et encore l'un d'eux est au front.

Le discours du trône annonce plusieurs projets de loi importants, mais on a remarqué que, contre l'attente générale il garde un silence complet sur la question de la prohibition.

Le nouveau gouverneur général arrive au Canada

Le duc et la duchesse de Devonshire et leurs deux filles sont arrivées à Ottawa lundi. Ils ont été reçus à la gare par les autorités civiles, religieuses et militaires. La duchesse de Devonshire, qui est une fille du marquis de Lansdowne, a déjà résidé à Rideau Hall de 1883 à 1888, alors que son père était gouverneur général du Canada.

Martin et Dunning élus par acclamation

Les conservateurs de la capitale ayant décidé de ne pas faire d'opposition à l'honorable Martin, celui-ci a été élu par acclamation, le 13 courant, comme député de Régina.

De son côté, l'honorable Dunning a été proclamé élu à Kinistino, son adversaire s'étant retiré au dernier moment.

SIMPLES NOTES

Il faut lire a magnifique conférence de Mgr Mathieu que nous publions en entier dans le présent numéro. Cette conférence a été prononcée mercredi dernier, en anglais, devant le premier mnistre de la province et l'élite de la société anglaise de Régina. L'orateur a été écouté religieusement et on l'a remercié avec gentillesse. Celui qui a proposé un vote de remerciement a dit que l'Eglise Catholique paraissait seule s'intéresser à l'éducation des enfants et y comprendre quelque chose. Le secondeur de la motion a affirmé que notre province pourrait imiter avec avantage ce qui se faisait dans la province de Québec. Voilà une conférence qui a dû dissiper plusieurs préjugés chez l'élément anglo-protestant.

* * *

Le Règlement XVII de l'Ontario a été déclaré légal par la décision du Conseil Privé, cela ne prouve pas qu'il soit juste. C'est malheureusement le cas, pour une foule de lois modernes depuis que la force fait le droit.Les journalistes catholiques doivent particulièrement éviter de faire cette scandaleuse confusion. Londres dit tout simplement: la constitution ne garantit pas les droits de votre langue, donc ce règlement est légal Mais Londres ne dit pas que nous n'ayons pas de droits.

* * *

L'honorable T. C. Casgrain vient de prendre un arrêt interdisant la transmission par la poste et la circulation dans le pays de tous les journaux de Hearst, connus pour leurs sentiments pro-allemands. Cette mesure affecte une quinzaine de journaux américains.

* * *

M. W. C. Murray, président de l'Université de Saskatchewan, est d'avis que le temps est venu d'étudier sérieusement un système de pensions en faveur des instituteurs comptant un certain nombre d'années de services.

* * *

Avec une population anglo-saxonne de 97 pour cent, l'Australie a rejeté le projet de conscription extraterritoriale. On peut facilement prévoir quel serait, sur un projet semblable, le verdict du peuple canadien, dont 57½ pour cent seulement est d'origine anglaise.

* * *

On cite le cas d'une femme de Winnipeg qui a perdu dans cette guerre six fils, trois gendres, un frère et un beau-frère. Son mari avait été tué dans la campagne du Sud-Africain. Cette femme était née en 1870 et sa mère avait coutume de l'appeler "l'enfant de la guerre"...

* * *

Les crédits de guerre votés par l'Angleterre dépassent maintenant les quinze milliards. L'ensemble des sommes dépensées par toutes les nations en guerre atteindra un chiffre fabuleux. La révolution économique que tout cela représente, est vraiment incroyable.

* * *

Un bâtaillon de 800 nègres se récrute en ce moment à Winnipeg.

* * *

Les vieux garçons de Québec— le conseil de ville a décrété que l'on est vieux garçon à 25 ans— devront désormais verser chaque année dans le trésor municipal une taxe de $5.

SAM HUGHES DEMISSIONNE

Sir Sam Hughes a été mis en demeure par M. Borden de démissionner comme ministre de la Milice et s'est rendu à sa demande. Cette retraite est due en partie à l'institution du ministère des armées d'outre-mer. Sam Hughes, à cette occasion, se serait arrogé des pouvoirs qui, dans l'opnion du premier ministre, appartenaient au gouvernement tout entier. La correspondance échangée entre eux à ce sujet sera publiée immédiatement.

D'une façon générale, la presse est d'avis que le ministère Borden va se trouver plus fort après le départ de Sam Hughes,

On mentionne comme son successeur probable M. R. B. Bennett, député de Calgary, président du Service national, le général Hugh Clarke sous-secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures, ou A. E. Kemp, ministre sans portefeuille dans le cabinet Borden.

Appel général aux Belges du Canada

Un arrêté ministériel du 15 octobre 1916 vient d'étendre aux Belges résidant au Canada les dispositions de l'arrêté-loi du 21 juillet dernier. En conséquence, les Belges nés après le 30 juin 1876 et avant le 1er juillet 1898 sont tenus d'envoyer avant le 1er décembre 1916, des bulletins d'inscription, dûment remplis, au Consulat Général de Belgique à Ottawa ou au Consulat de Belgique le plus raproché de leur résidence.

Les intéressés pourront se procurer ces bulletins en les demandant verbalement ou par écrit au Consulat le plus rapproché

Hommes mariés nés après 1894 et célibataires nés après le 30 juin 1886:

Ils seront convoqués au siège du dit Consulat, qui leur fera connaître leurs obligations.

S'ils sont trouvés aptes au service, ils seront dirigés sur la commission belge de Recrutement de Folkestone (Angleterre.)

Hommes mariés nés avant 1895 et célibataires nés avant le 1er juillet 1886:

Ils pourront dans leur bulletin d'inscription demander un sursis s'ils sont employés depuis une date antérieure au 21 juin 1916 soit dans des établissements qui produisent spécialement pour les armées soit dans les services ou entreprises d'utilité générale. Ceux d'entre eux qui n'auront pas demandé ou pas obtenu de sursis seront, aux dates qui seront fixées ultérieurement par des arrêtés royaux, convoqués au Consulat en vue d'y subir un examen médical préliminaire et d'être dirigés, en cas d'aptitude constatée, sur la commission belge de recrutement de Folkestone (Angleterre.

Les belges de Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta doivent s'adresser au Consul de leur province respective ou directement au Consul Général à Ottawa.

Elections municipales et scolaires

Comme le jour des élections approche pour les municipalités et les commissaires d'écoles, je crois qu'il serait bon de rappeler à nos compatriotes tout l'intérêt qu'ils doivent y apporter.

Aujourd'hui plus que jamais où la lutte de langues semble nous diviser avec nos frères les Anglais, pour ne pas compromettre davantage notre avenir comme Canadiens-français, nous devons prendre une part très active dans la campagne qui précède les élections D'ailleurs nous ne ferions que notre devoir, comme citoyens. Il nous semble tout logique dans les municipalités où les nôtres sont en majorité qu'ils ne se laissent pas mener par ceux qui voudraient nous voir tous en Québec ou plutôt morts et enterrés. Loin de nous la pensée de mépriser nos frères anglais, car heureusement plusieurs d'entre eux nous sont sympathiques. Mais ne serait-ce pas un honneur pour nos municipalités de voir les nôtres au haut de l'échelle pour la direction de nos affaires. Soyons donc unis plus que jamais. Et si quelqu'un de nous a la popularité suffisante pour représenter son canton, il devrait se faire un devoir et un honneur d'accepter cette charge qui rendra un grand service à la cause de notre race dans l'Ouest.

* * *

Les commissaires d'écoles ont une autre importance qu'on n'apprécie pas à sa juste valeur. L'éducation de la jeunesse c'est l'avenir du pays. Prenons donc une part très active dans le choix judicieux des commissaires, afin que nos enfants soient placés sous la direction de maîtres aux principes et aux croyances qui sont les nôtres. Naturellement la langue anglaise doit prendre une large part dans l'école, mais l'étude du français ne devrait pas être négligée. Si tous nos commissaires canadiens-français dans leur demande d'un maître d'école exigeaient un instituteur bilingue, ceci pousserait peut-être le gouvernement à créer une école normale bilingue pour la formation de nos éducateurs suivant la pédagogie et les méthodes exigés par le département de l'Education.

A.

LE CONCOURS DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

POSITIONS DES CANDIDATS AU 15 NOVEMBRE

Mme Joseph Duperreault, Willow Bunch, Sask.	4,536,900
Mlle M. Anne Aussant, Gravelbourg, Sask.	4.000.000
M. L. P. Voisin, Shell River, Sask.	1,060,900
M. J. Bois, Meyronne, Sask.	1.000.000
S. Léveillé, Montmartre, Sask.	72.900
Mlle Marie Denis, Prince-Albert, Sask.	72,900
Eugène Lalonde, Mullrany, Sask.	44,100
Mlle Bernadette Bouchard, Howell, Sask.	36,100
Mlle Emilienne Lacombe, Big River	19.600
R. P. Rossignol, Ile à la Crosse, Sask.	12.656
M. J. B. Caouette, Beauport, Qué.	10.000
Mlle Maria Lemoal, Saint-Georges, Sask.	3,600
Mlle Sadie Balfour, Saint Georges, Sask.	1,600

FINIRA MARDI 5 DECEMBRE

L'Education dans la Province de Québec

Texte d'une conférence extrêmement intéressante et hautement instructive donnée en anglais, devant un public très distingué, au "Canadian Club Assiniboia" de Régina, le 8 novembre, par S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

"Mieux nous nous connaitrons, plus nous nous aimerons"

Pendant près de quarante ans j'ai vécu au milieu des jeunes gens. J'ai trouvé mon bonheur à me sacrifier pour eux et j'ai travaillé de mon mieux à leur donner une bonne formation intellectuelle et morale que je savais devoir être aussi profitable à eux qu'utile à notre si beau et si cher pays.

Ces années ont été pour moi des années tout à fait heureuses; car je savais que ces jeunes gens plus tard donneraient eux-mêmes selon qu'ils auraient reçu et que, si je les avais aidés, si j'avais mis de ma vie dans leur vie, de mon cœur dans leur cœur, leurs travaux féconds seraient un peu les miens, qu'un lien resterait toujours entre eux et moi et que ma tombe, lorsque ma dernière heure aurait sonné, parlerait encore sur la terre, pendant que mon âme entrerait dans le repos éternel.

J'ai toujours cherché à leur faire comprendre qu'ils ne devaient pas regarder la vie comme un théâtre où l'on n'a qu'à s'amuser, qu'ils étaient à l'âge où l'on sème, à l'âge où se contractent des habitudes qui dureront toujours et que, s'ils voulaient plus tard n'être pas confondus dans la foule indifférente et oubliée, s'ils voulaient marquer leur place au milieu de leurs concitoyens, la faire haute, prépondérante, ils devaient s'habituer à remplir leurs devoirs, acclimater l'effort et le sacrifice dans leur jeunesse, afin qu'ils s'épanouissent en fruits de toutes sortes dans leur âge mûr.

Rien ne pourra jamais me faire perdre le souvenir de ces années laborieuses dont l'image toujours présente me suit partout, plus aimée encore maintenant que descendent les dernières ombres sur des jours qui déclinent.

Le Club Canadien de notre chère Capitale m'a fait l'insigne honneur de m'inviter à donner une conférence à ses membres et il m'a laissé le choix du sujet à traiter. J'ai pris celui qui m'est le plus familier et qui en même temps me semble le plus utile à étudier par tous ceux qui ont à cœur le progrès de la patrie.

Je parlerai donc de la question des écoles qui a toujours attiré l'attention de tous les esprits sérieux: car tous savent que l'école, c'est l'arsenal où l'enfant puise les armes qu'il devra manier dans les combats de la vie. Je veux vous dire ce qui se fait dans la Province de Québec pour l'instruction des enfants et des jeunes gens.

Je constate de plus en plus que nous ne nous connaissons pas assez et je sais que nous avons tout à y gagner à nous connaître mieux. Si je pouvais contribuer à faire disparaître quelques préjugés, à créer une sympathie plus vive entre des citoyens qui vivent trop loin les uns des autres dans un pays aussi vaste que le nôtre, je recevrais la plus belle récompense que je puisse désirer pour ce travail que j'ai fait avec plaisir pour des concitoyens que j'ai appris à estimer et à respecter.

HARMONIE ENTRE LES RACES

Vous savez tous que, dans la Province de Québec, sur une population totale de 2.003, 223 habitants, 1,605,-339 sont d'origine française et 1,724,683 professent la religion catholique. Les catholiques sont donc quatre vingt-six pour cent de la population.

En raison de la manière tout à fait équitable qui régit l'administration scolaire, la meilleure intelligence règne entre les habitants des deux races et des diverses croyances religieuses. Tous comprennent qu'ils doivent vivre dans l'harmonie; tous savent que la plupart des nations ont été formées d'éléments hétérogènes comme leurs drapeaux sont formés de lambeaux de soie ou de laine de différentes couleurs, cousus ensemble.

La pierre et la brique ne sont pas homogènes et toutes deux sont employées dans les constructions les plus monumentales et les plus solides. Que faut-il pour les unir ? Un peu de ciment; voilà tout.

Eh bien! le ciment n'a pas manqué entre les deux races qui se partagent la Province de Québec: car il y a d'abord entre elles un but commun d'activité, une aspiration commune à former dans le Nord de l'Amérique une magnifique nation, sous le protectorat de l'Angleterre.

Il y a de plus entre les deux races une multitude d'intérêts communs et des croyances religieuses communes vraiment fondamentales. Tous croient à la Bible, le Livre des livres, et à la divinité de Jésus-Christ, le Roi des nations. Tous ont reçu de l'Homme-Dieu les grands principes de charité, de fraternité, de tolérance et de justice qui ont régénéré l'humanité et qui peuvent produire l'unité là où il y a diversité, le calme là où il y a le trouble, l'harmonie là où il y a discorde.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le système scolaire de la Province de Québec pour reconnaître l'esprit de justice et la générosité qu'a montrés la majorité dans l'adoption des règlements qui placent toujours la minorité protestante sur un pied d'égalité pour toutes les questions d'administration générale, et quelquefois de supériorité dans la répartition des allocations affectées par l'Etat pour fins d'éducation.

Nulle part ailleurs on ne peut trouver une loi scolaire plus juste, mieux digérée, mieux équilibrée, plus soucieuse des droits et des désirs légitimes de la minorité. Avec une parfaite intelligence de l'état politique et religieux de la Province, on a conçu un plan d'organisation scolaire qui manifeste un égal respect pour les droits généraux de l'enseignement national et pour la liberté éducationnelle des divers groupes ethniques.

Aussi les protestants de la Province sont unanimes à faire l'éloge de cette loi et de la générosité avec laquelle ils sont traités par leurs frères qui sont en grande majorité.

Il y a à peine quelques mois, M. J. C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes, écrivait une lettre publique dans laquelle il disait: "Dans la Puissance en général, on ne se rend pas compte comme on le devrait que nous, qui composons la minorité anglaise dans Québec, jouissons d'un Home Rule absolu en matière d'éducation. L'organisation, la discipline, l'administration de nos écoles ne relèvent que des règlements qui sont adoptés par le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. C'est ce comité qui décide quelles matières et quelles langues devront être enseignées dans les écoles protestantes."

Dans la même lettre, M. Sutherland ajoute que l'article 93 a été inscrit dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour sauvegarder les droits de la minorité protestante de Québec. C'était la seule Province où l'on entretenait des craintes sur le sort de la minorité, du moment que l'on abandonnerait la direction de l'éducation à l'autorité provinciale.

Or, dit M. Sutherland, cet article qui a soulevé tant de difficultés dans les autres Provinces de la Puissance au cours des quarante-huit dernières années, la minorité protestante de Québec n'a jamais eu besoin de l'invoquer pour faire respecter ses droits. Il a toujours été honorablement respecté par l'immense majorité romaine de Québec et, à mon avis, c'est un devoir qui incombe à tous les protestants de le reconnaître."

M. le Dr Parmelee, qui est actuellement le secrétaire protestant du Conseil de l'Instruction publique, écrivait l'an dernier qu'il n'y a pas au monde un système d'éducation produisant de plus heureux fruits et conçu avec une plus juste idée de liberté et de patriotisme.

Le révérend M. J. W. Shaw écrivait: "Les catholiques de Québec, en matière d'instruction publique, nous traitent avec une générosité à laquelle je me plais à rendre hommage. Nous contrôlons nos taxes; nous avons une part généreuse aux allocations de la Législature; nous formons nous-mêmes nos instituteurs et nous faisons nous-mêmes tous les règlements que nous voulons pour nos écoles."

Et cette largeur d'esprit qui a présidé à la confection de la loi des écoles actuellement en vigueur a toujours dirigé les hommes publics de la Province de Québec.

Déjà en 1827, l'anglais Labouchère disait en parlant des Canadiens-français: "Qu'on me montre donc une seule loi faite par l'Assemblée de Québec contre les colons anglais !"

Au cours des débats sur la Confédération, M. Rose, député de Montréal-centre, rendait cet éclatant témoignage aux Canadiens-français: "Nous, anglais protestants, nous ne saurions oublier que, même avant l'Union des Provinces, alors que la majorité française avait tout le pouvoir, on nous a accordé sans restriction tous nos droits à l'école séparée. Nous ne saurions oublier que jamais on n'a essayé de nous empêcher d'élever et d'instruire nos enfants à notre guise et que nous avons toujours eu notre juste part des subventions sous le contrôle de la majorité française et toute facilité d'établir des écoles séparées là où nous l'avons voulu."

Un historien anglais, Castel Hopkins, disait du système d'éducation de la Province de Québec: "Ce système est absolument remarquable comme ayant été créé dans une Province dominée par une race et une religion, et cependant conçu et pratiqué avec une équité parfaite envers la minorité."

Il y a quelques années, le "Globe" de Toronto, publiait un article dans lequel on lit: "Ceux qui doutent que la population de la Province de Québec est exempte d'intolérance religieuse devraient étudier la manière dont la minorité protestante est traitée en ce qui concerne l'éducation. Les deux cent mille protestants de la Province ont neuf cent seize écoles soutenues par le Gouvernement et sous le contrôle du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. En outre, il y a une subvention annuelle aux High Schools, aux écoles modèles, aux académies et aux collèges protestants. Il y a huit inspecteurs protestants nommés par le Comité et payés par le Gouvernement. De fait les protestants de la Province reçoivent beaucoup plus que leur part des deniers affectés à l'Instruction publique, si l'on prend leur nombre comme point de comparaison."

Déjà en 1864, d'après le rapport du Surintendant d'alors, la subvention accordée aux protestants pour l'éducation supérieure s'élevait à la proportion de trente pour cent alors qu'une distribution établie sur le chiffre de leur population leur eût donné quatorze pour cent seulement.

Quiconque a étudié cette loi d'éducation sait que la majorité catholique et française ne songea aucunement à imposer à la minorité une formation intellectuelle qui lui répugnait, et qu'elle lui laissa toujours, dans la direction de ses écoles, la plus grande liberté d'action. Elle a suivi à la lettre le sage conseil que Sir William Dawson donnait en 1864 aux membres de la "Provincial Asssociation of protestant teachers": "Il faut bien se pénétrer de l'idée que dans un pays constitutionnel, on ne doit point vouloir imposer aux autres ce qui ne leur convient pas et que ce n'est que par un système de concessions réciproques que l'on peut parvenir à de bons résultats".

Idée générale de la loi

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Maintenant voici une idée générale de cette loi de l'éducation dans la Province de Québec.

L'enseignement du peuple a été avec raison soustraite aux influences immédiates et variables des divers partis politiques. En tête de toute l'organisation scolaire se trouve le Conseil de l'Instruction publique dont le rôle est de faire les règlements des écoles, de préparer les programmes d'étude des écoles primaires, de choisir les instituteurs, d'approuver les livres, de partager les octrois du Gouvernement, etc.

Ce Conseil est composé d'hommes hautement recommandables des différentes croyances religieuses. Il se divise en deux sections ou comités formés respectivement des membres catholiques et des membres protestants. Chaque comité a ses sessions distinctes, nomme son président et son secrétaire. Tout ce qui concerne les écoles catholiques romaines est de la juridiction exclusive du Comité catholique; tout ce qui concerne particulièrement l'instruction des protestants est de la juridiction exclusive du Comité protestant. Ce n'est que dans le cas où des questions se rapportant aux deux croyances religieuses doivent être discutées qu'ils se réunissent sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique.

Le Surintendant est membre "ex officio" de chaque Comité mais n'a droit de voter que dans le Comité de la croyance religieuse à laquelle il appartient lui-même.

Chacun des Comités du Conseil peut recevoir, par dons ou legs, ou autrement, à titre gratuit, des biens meubles ou immeubles dont il peut disposer à son gré pour les fins d'éducation.

Tout legs fait au Conseil de l'Instruction publique, sans que le testateur ait désigné le Comité auquel il est destiné, doit appartenir au Comité de la religion que le testateur professait lors de son décès.

Si le testateur n'était ni catholique ni protestant, le legs doit être partagé entre les deux comités d'après le chiffre respectif de la population catholique et protestante de la Province.

La Province est divisée pour les fins de l'Instruction, en circonscriptions territoriales qui portent le nom de municipalités scolaires.

Chacune de ces municipalités est régie par une Commission de cinq membres que l'on nomme Commissaires d'écoles.

Un nombre quelconque de contribuables qui ne professent pas la croyance religieuse de la majorité des habitants de la municipalité où ils résident, ont le droit d'avoir une Commission scolaire à part, régie par trois syndics d'école

Les syndics d'écoles de deux municipalités adjacentes, incapables d'entretenir une école dans chacune de ces municipalités, peuvent s'unir et établir, sous leur administration collective, une école située aussi près que possible des limites des deux municipalités de manière qu'elle soit accessible aux deux.

Même chaque fois que, dans un arrondissement, les enfants des dissidents ne sont pas assez nombreux pour qu'il y ait lieu d'y établir une école, ceux-ci peuvent en fréquenter une de leur croyance religieuse située dans un arrondissement voisin.

Lorsque, dans une municipalité, la minorité religieuse se déclare dissidente, la majorité, gardant la maison d'école, doit faire à cette minorité une remise dont le montant est établi au prorata de l'évaluation foncière des propriétés qui ont été taxées pour la construire.

Les Commissaires ont le droit d'imposer des cotisations sur les biens immeubles des corporations et des compagnies légalement constituées. Quand il y a une corporation dissidente dans la municipalité, le produit de ces taxes doit être partagé entre les commissaires et les syndics au prorata du nombre d'enfants qui fréquentent leurs écoles respectives.

Les allocations accordées par le Gouvernement doivent être reparties, chaque année, entre les écoles catholiques et protestantes proportionnellement au chiffre des populations catholiques et protestantes de la Province, lors du dernier recencement.

Dans toute municipalité de la Province, les personnes professant la religion judaïque doivent payer les taxes scolaires à la Corporation scolaire qui est sous le contrôle du Comité protestant.

Pour avoir une juste idée comme on tient à ce que les droits de la minorité soient respectés, permettez-moi de vous citer une lettre que M. le Surintendant écrivait l'an dernier aux inspecteurs: "Cette année, leur disait-il, chaque fois que vous constaterez de la négligence chez les Commissaires concernant l'enseignement de la langue maternelle dans les écoles mixtes, veuillez m'en informer immédiatement après la visite des écoles, par lettre spéciale. Prévenez les Commissaires que, s'ils ne rendent pas justice à la minorité dans leur municipalité, qu'elle soit de langue française ou anglaise, je priverai leur municipalité de subsides du Gouvernement".

Dans la Province de Québec, tous les enfants de sept à quatorze ans, doivent fréquenter l'école. Les parents de ceux qui n'y assistent pas sont tenus au paiement intégral de toutes les contributions scolaires imposées par les Commissaires d'écoles.

Il n'y a peut-être pas *d'obligation scolaire* aussi forte que dans certaines autres Provinces. La nécessité d'une plus grande rigueur ne se fait pas sentir; car la moyenne des enfants qui sont inscrits dans les écoles de la Province de Québec et qui y suivent les classes, est plus grande que celle de la plupart des autres Provinces.

Dans les écoles de campagnes, on enseigne aux enfants les notions générales de l'agriculture, de cette science qui leur servira toute leur vie. On comprend que c'est à l'école que l'enfant reçoit ses premières impressions et qu'elles sont toujours vivaces; que c'est à l'école que naîtra chez l'enfant le goût d'une vocation qu'on lui aura appris à aimer, à respecter et dont on lui aura fait comprendre les avantages.

Aussi les maîtres et les maîtresses cherchent à inspirer aux élèves, dans la mesure que comporte leur âge, le goût et l'intelligence des choses agricoles; ils s'efforcent de leur inculquer l'amour de leur future profession, de la vie des champs et le désir de ne pas la changer pour celle de la ville ou de l'usine; ils initient les enfants aux connaissances qui leur seront indispensables pour pouvoir plus tard lire-

(A suivre à la 6ème page)

avec fruit un livre d'agriculture, pour suivre avec fruit une conférence agricole.

Près des écoles, on a ce que l'on appelle des jardins scolaires; ce sont de petits lopins de terre sur lesquels les élèves, sous la direction des instituteurs et des institutrices, font de la culture potagère en miniature. Là, les élèves mettent eux-mêmes la main à l'ouvrage. Non seulement ils doivent aider le maître ou la maîtresse à cultiver le jardin, mais on doit leur réserver des carrés ou des coins de terre dont ils ont l'entière responsabilité.

Le Département de l'Agriculture encourage ce mouvement en fournissant à chaque école les graines et l'engrais chimique. Les élèves jardiniers reçoivent aussi des récompenses.

Il y a aujourd'hui près de mille de ces jardins scolaires avec vingt mille élèves jardiniers.

Comme tous le savent, la natalité est très forte dans la Province de Québec qui est le pays où le nombre des naissances, rapporté au chiffre de la population, accuse la valeur la plus élevée. De tous les pays civilisés, cette Province est celle où l'accroissement naturel de la population est la plus considérable.

Comme les enfants sont nombreux dans les familles, l'achat des livres de classe devient une charge tout à fait lourde pour les parents. Aussi le Gouvernement vient en aide à ceux-ci et fournit gratuitement aux élèves des écoles élémentaires des livres préparés, sous la direction du Conseil de l'Instruction publique, par des spécialistes compétents.

Dans la Province de Québec, sur cent personnes âgées de plus de cinq ans, quatre-vingt-sept savent lire et écrire contre soixante-et-dix-huit en 1904.

L'administration des écoles publiques est contrôlée par des INSPECTEURS d'écoles qui reçoivent leurs instructions du Surintendant.

Ces fonctionnaires sont nommés par le Gouvernement, après examens spéciaux. Ils doivent être âgés de vingt-cinq ans au moins, être porteurs de diplômes d'école supérieure: il leur faut encore avoir enseigné durant cinq ans au moins et ne pas avoir quitté l'enseignement depuis plus de cinq ans.

Ils visitent les écoles deux fois l'an et donnent aux instituteurs ou institutrices une conférence pédagogique afin de leur rappeler leurs devoirs et de leur signaler les défauts constatés au cours de leur inspection. Ils sont tenus de mentionner au Surintendant les instituteurs qui auront rempli leurs devoirs avec le plus de zèle et d'intelligence et obtenu les meilleurs résultats dans leur enseignement.

Il y a des primes offertes au mérite par le Gouvernement. Elles provoquent une légitime émulation dans le corps enseignant et elles ont produit des résultats appréciables; car les instituteurs et les institutrices qui y aspirent, en outre de l'appoint que ces primes apportent à leur traitement, prisent à sa valeur l'honneur qui accompagne cette distinction.

Il y a des inspecteurs catholiques pour les écoles catholiques et des inspecteurs protestants pour les écoles protestantes.

Après vingt années de service, si le mauvais état de sa santé le rend inapte à remplir ses devoirs ou dès qu'il a atteint l'âge de cinquante-six ans, l'instituteur a droit à une pension de retraite.

Dans chaque district d'inspection, le Gouvernement accorde cinq primes aux municipalités qui font le plus d'efforts pour promouvoir l'instruction et ces primes provoquent une louable émulation.

Deux journaux d'éducation sont publiés par le Gouvernement: l'un, "L'Enseignement Primaire", publié en français et l'autre "The Record" publié en anglais. Ces revues sont faites avec soin et sont adressées gratuitement à tous les instituteurs et institutrices de la Province auxquels elles inculquent les notions pédagogiques les plus utiles et les plus saines. Pour les mêmes fins, chaque titulaire d'une école reçoit du Gouvernement des traités pédagogiques.

Pour avoir une juste idée du progrès scolaire fait dans la Province de Québec il suffit de comparer quelques chiffres.

Ainsi en 1905, il y avait six mille et quarante arrondissements scolaires et en 1915 il y en avait près de sept mille. Trois cent cinquante mille élèves fréquentaient les écoles en 1905; quatre-cent-cinquante mille les fréquentent aujourd'hui.

Pour l'avantage de ceux qui n'ont pas suffisamment suivi les classes dans leur enfance, le Gouvernement a fondé dans les villes et les principaux villages de la Province, des classes du soir. L'an dernier, il y en avait soixante et huit, suivies par plus de sept mille élèves.

L'enseignement primaire dans la Province est séparé, c'est-à-dire, les protestants comme les catholiques ont leurs écoles particulières; il est *confessionnel*, c'est-à-dire, toute école primaire a la religion pour base.

Les protestants comme les catholiques dans la Province ont compris qu'il faut non seulement travailler à rendre les générations nouvelles plus instruites, mais aussi qu'il faut travailler à les rendre plus religieuses; ils ont compris que lancer la jeunesse sans principes religieux au milieu du monde, c'est lancer sans gouvernail et sans pilote un vaisseau au milieu de la tempête. Ils ont donc voulu que les maîtres donnent à leurs enfants, avec la science qui est utile, la religion qui est indispensable, avec l'instruction qui est bonne, l'éducation qui est meilleure encore.

Tous sont de l'avis de ce grand homme d'Etat protestant, M, Guizot, qui disait: "l'instruction morale et religieuse ne doit pas être comme le calcul, la géométrie, l'orthographe, une leçon qui se donne en passant à une heure déterminée, après laquelle il n'en est plus question; ce qu'il faut c'est que l'atmosphère de l'école soit morale et religieuse, que la religion plane sur l'enseignement tout entier et s'associe à tous les actes du maître et des élèves."

Tous sont convaincus que la religion demeure, aujourd'hui comme à l'enfance des sociétés, un puissant agent de moralisation et d'éducation. Sur le roc de l'égoïsme, sur le sable de la frivolité, elle sème gratuitement la vertu et le dévouement et, pour les maux de l'existence, elle a des consolations dont nul autre ne possède le secret. Pour eux, la religion est et sera toujours la plus profonde comme la plus ancienne base des sociétés humaines.

Une difficulté se présentait pour les protestants qui appartiennent à différentes sectes. Ils se sont entendus pour approuver des livres dans lesquels se trouvent quelques chapitres de la Bible, certaines prières, des conseils pratiques sur lesquels personne ne peut avoir à redire, et ce sont ces livres que les instituteurs mettent entre les mains de leurs élèves et qu'ils leur expliquent.

Sur ce sujet si délicat, M. le secrétaire protestant du Département de l'éducation écrivait au mois de décembre dernier: "Il peut paraître étrange que des difficultés ne surgissent pas provenant ou du zèle de quelques instituteurs sincèrement attachés à une secte quelconque ou encore de questions posées par des élèves. Comme question de fait, les instituteurs ont assez d'intelligence pour comprendre les conditions dans lesquelles ils se trouvent et assez de bon sens pour agir avec la délicatesse voulue. Quant aux élèves, la question d'interprétation des textes ne les tourmente pas beaucoup".

Il semble donc, en étudiant cette loi que les droits des parents sur l'éducation de leurs enfants, que les droits de la religion sur la formation de leur esprit et de leur cœur, que les droits de l'Etat sur la préparation des futurs citoyens de demain sont tout à fait sauvegardés.

C'est ce que ne manque pas d'affirmer M. Magnan, l'inspecteur général des écoles catholiques, dans un rapport fait au Gouvernement, après sa visite en Europe, où il était allé étudier les systèmes scolaires en usage. Il dit: "Après avoir étudié sur place et dans les documents officiels l'organisation scolaire de la France, de la Suisse et de la Belgique, je crois pouvoir affirmer que le système d'instruction publique dans la Province de Québec l'emporte sur ceux des pays ci-dessus nommés, au point de vue de la liberté bien comprise d'où naissent la paix et l'harmonie dans un pays habité par des peuples de langue et de religion différentes.

"Ce système a de plus le grand avantage d'être soustrait à la politique en ce sens que le chef hiérarchique de notre enseignement primaire, le Surintendant, demeure alors que les Gouvernements passent, se modifient ou se transforment. Il en est de même du Conseil de l'Instruction publique, composé de membres nommés à vie".

Nous n'avons pas oublié qu'à Paris, en 1900, le jury nommé pour l'examen des œuvres scolaires accordait un "Grand Prix" à la Province de Québec et c'est la plus haute appréciation que l'on pouvait faire de son enseignement.

Je dois ajouter que la Province est couverte d'une magnifique floraison de Congrégations religieuses vouées à l'enseignement des filles et des garçons. C'est une milice enflammée de toutes les ardeurs de la charité, dégagée de tous les liens, façonnée à toutes les abnégations, prête à tous les labeurs.

Des milliers de parents confient leurs enfants à ces religieux et à ces religieuses qui offrent tant de garanties de compétence aux familles et à la société.

Ainsi, par exemple, l'admirable Institut des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, fondé à Montréal par Marguerite Bourgeois, en 1653, à lui seul possède 1,349 religieuses enseignantes et, dans les cent quarante maisons que ces religieuses dirigent, il y avait l'an dernier 39,980 élèves.

Il faut bien le remarquer, tous ces Frères, toutes ces Sœurs ont dû avoir fait leurs études avant d'être admis dans leur Institut dont le but est l'enseignement. Après leur admission, toutes leurs études sont dirigées vers ce but. Leur noviciat de trois ou quatre années est une véritable école normale. La règle qu'ils suivent, l'œuvre à laquelle ils se donnent, le but de leur existence, c'est l'instruction, l'éducation de la jeunesse. Cette tâche n'est pas alors pour l'instituteur congréganiste une besogne transitoire, un moyen d'élévation à des positions supérieures, un acheminement vers autre chose. Non, pour lui, c'est un apostolat, c'est toute sa carrière, toute sa vie.

Aussi il faut voir quel succès ils obtiennent dans l'enseignement. Et s'il y avait dans la Province des concours comme ceux qui se faisaient autrefois en Europe entre les instituteurs laïcs et les instituteurs religieux, le résultat serait le même que celui du concours qui se faisait à Paris. Cette grande Capitale mettait chaque année au concours un certain nombre de bourses pour ses établissements d'instruction primaire. Or dans une période de trente années, sur 1,445 bourses, il y en a eu 1,148 aux Frères et 297 aux laïques.

Ces nombreuses écoles des Frères et des Sœurs, pour la plupart, ne coûtent rien au Gouvernement et donnent à des milliers d'enfants une formation intellectuelle et morale dont la Province bénéficie.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La Province bénéficie aussi des sacrifices que font des centaines de prêtres qui dirigent vingt-deux collèges classiques et donnent l'enseignement secondaire à dix mille jeunes gens. Ces collèges se soutiennent par leurs propres ressources.

C'est dans l'un de ces séminaires que j'ai passé près de cinquante années de ma vie et j'y ai toujours été heureux. Au commencement, comme élève, je jouissais des sacrifices que les directeurs faisaient pour me donner une bonne formation chrétienne; ensuite j'ai goûté le plaisir si doux que l'on trouve à se sacrifier pour les autres, surtout quand ces autres sont des jeunes gens, l'espoir de la patrie, des jeunes gens qui s'ouvrent et s'épanouissent au soleil de la vertu et de la science, et qui se mûrissent en vue de leurs grandes destinées.

Dans ces maisons d'éducation, des prêtres, choisis entre mille, cultivent la conscience de leurs élèves, disciplinent leur volonté, purifient leur cœur en même temps qu'ils développent leur intelligence, leur mémoire, leur jugement, leur imagination. Ces prêtres dont plusieurs ont étudié dans les grandes universités d'Europe, travaillent avec une ardeur au dessus de tout éloge à la formation intellectuelle et morale de leur élèves afin que ceux-ci puissent présenter à leurs concitoyens, au sortir du collège, non seulement une intelligence éclairée, un jugement sûr, mais aussi une âme sans tache, une conscience sans remords et un front sans nuages.

Ces prêtres ne sont animés que par le désir de faire le bien et la preuve, c'est qu'ils ne reçoivent que cent piastres de salaire par année, c'est-à-dire, juste assez pour payer les frais de leur modeste habillement.

Les élèves comprennent leur dévouement; ils apprécient leur affection désintéressée et leur montrent par leur conduite que les anciens avaient raison de dire que la jeunesse se laisse facilement conduire et gouverner", *mallis et apta regi*. Presque tous s'essayent à être bons et ceux qui n'ont pas assez de volonté et de courage pour réussir parfaitement, ont assez de conscience pour le reconnaître et en gémir.

Un grand nombre de ces professeurs se réunissent chaque année à l'Université Laval à laquelle tous les collèges sont affiliés, pour étudier les meilleurs moyens à prendre afin d'améliorer l'enseignement, afin de donner une éducation soignée, une instruction brillante et solide aux milliers de jeunes gens que la Province leur confie.

Je n'ai jamais vu et il ne peut se trouver nulle part une assemblée d'hommes plus intelligents, plus instruits, animés de meilleurs sentiments. Ce contact, ces relations fréquentes d'hommes qui ne sont mus que par le désir du bien ne peuvent avoir que les meilleurs résultats pour le développement de l'instruction dans la Province.

J'ai visité les différents pays de l'Europe; j'ai vu ce qui se fait dans les différentes institutions d'enseignement secondaire; j'ai étudié les programmes suivis dans ces maisons d'éducation; j'ai pris connaissance des examens qu'on fait subir aux élèves pour l'obtention des diplômes et je ne crains pas d'affirmer que le cours d'étude est pour le moins aussi fort dans nos collèges de la Province de Québec et que le personnel enseignant est aussi bien préparé pour la tâche à remplir.

C'est vrai, toutes ces maisons d'enseignement secondaire sont sous la direction et entre les mains des prêtres. Mais c'est à l'avantage de tous. Le caractère sacerdotal n'enlève ni l'intelligence, ni le cœur. Le prêtre détaché des biens de ce monde, peut plus facilement se livrer aux travaux de l'esprit, se consacrer plus entièrement à l'œuvre difficile, sinon ingrate, de la formation des jeunes gens.

Et cela se comprend facilement. Dans les fonctions humaines, on travaille pour soi ou pour les siens; on embrasse telle carrière ou telle autre pour son intérêt. Quelque désintéressées que les actions paraissent, il y a toujours en vue le profit ou la gloire.

Mais quand on est prêtre et qu'on espère du ciel conserver toujours un cœur sacerdotal et une âme apostolique, on doit ne plus penser qu'aux autres. Rien n'est plus facile alors que de les aimer et de là à leur faire du bien, il n'y a qu'un pas; car, disait Lacordaire: "Dieu a voulu qu'on ne fît aucun bien à l'homme qu'en l'aimant et que l'insensibilité fût à jamais incapable soit de l'éclairer, soit de lui inspirer la vertu".

Les nombreux collèges et séminaires de la Province de Québec, s'ils n'avaient pas été fondés et s'ils n'étaient pas soutenus par des prêtres, n'existeraient pas. Les Gouvernements, malgré leur bonne volonté, n'auraient jamais pu les faire subsister.

La construction de ces collèges et de ces Séminaires a coûté plus de dix millions de piastres et les dépenses annuelles se montent à plus d'un million et demi. Plus de dix mille élèves fréquentaient ces maisons d'éducation l'an dernier et, depuis de longues années, elles fournissent aux professions libérales, à la politique et au clergé des hommes aux vues élevées, aux convictions inébranlables, qui ont rendu au pays des bienfaits signalés.

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Tous ces collèges ainsi que les High Schools préparent les enfants catholiques et protestants pour les Universités qui sont au nombre de trois dans la Province: L'Université McGill à Montréal, Le Bishop's College à Lennoxville et l'Université Laval, de Québec, qui a une succursale très florissante à Montréal.

L'Université McGill, ainsi nommée du nom de son fondateur, qui lui légua des biens fonds d'une valeur considérable, a été de fait fondée en 1811, quoique sa Charte ne date que de 1827. Elle est administrée par douze directeurs. Le Gouverneur général en est, de droit, le visiteur.

Cette université a une organisation superbe; ses cours sont suivis par un grand nombre d'élèves des autres Provinces et même des Etats-Unis. L'an dernier, elle avait cent trente six professeurs et quinze cent soixante et quinze élèves. Sa bibliothèque renferme cent quatre vingt quatre mille volumes. Elle a pu vivre et se développer grâce à des dotations importantes qui se montent à plusieurs millions de piastres. Elle dépense annuellement plus d'un million.

L'Université de Lennoxville, plus connue sous le nom de Bishop's College, fut fondée en 1845 par le Très Révérend Docteur Mountain. Elle est sous la direction de l'Eglise anglicane. Le but principal de sa fondation était l'étude de la Théologie. Aujourd'hui on y suit des cours pour les Arts et pour la médecine. Elle avait l'an dernier environ soixante élèves.

L'Université Laval existe depuis 1852. Depuis longtemps on songeait à fonder une université où l'on préparerait aux différentes carrières libérales les jeunes Canadiens-français. Il fallait des sommes immenses pour construire des bâtiments convenables, un personnel distingué et instruit pour enseigner, des grandes influences pour obtenir l'érection civile, une parfaite organisation qui permît d'atteindre le but désiré.

C'est sur le vieux séminaire de Québec qu'on jeta les yeux. Dirigé par des prêtres éminents, possédant des biens considérables que lui avait légués son Vénérable fondateur, Mgr de Laval, il parut à tous comme la corporation la plus digne d'entreprendre cette œuvre si utile.

A cette époque, le Canada avait pour Gouverneur général un homme éminemment distingué, d'une largeur de vues remarquable. Lord Elgin comprit les justes désirs des Canadiens-français et se chargea d'en obtenir la réalisation du Parlement anglais. M. l'abbé Casault, supérieur du Séminaire, partit pour Londres et obtint facilement une Charte Royale aux privilèges les plus étendus, une Charte qui garantissait aux Français et aux catholiques la liberté absolue de l'enseignement supérieur.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 8 NOVEMBRE

Sur la Somme.—Les troupes françaises ont enregistré une belle avance de deux milles et demi depuis Chaulnes jusqu'à Ablaincourt Elles ont pris aussi Pressoir.

Sur le front Roumain.—Berlin admet une autre avance roumaine dans le secteur de Tulghes. Près du défilé de Bodza, les Autrichiens ont repris des positions roumaines.

Sur mer.—Le vaisseau Arabia a été coulé par un sous-marin allemand dans la Méditerranée.

JEUDI 9 NOVEMBRE

Dans le Dobruja.—L'action des troupes russes et roumaines contre Von Mackenzen commence à se dessiner et les rôles semblent définitivement changés. On annonce même la retraite des avant gardes allemandes du Dobruja.

En Transylvanie.—Des pluies et du brouillard, en rendant impossible tout transport et toute action de lourde artilllerie ont puissamment concouru au salut de la Roumanie. Les paysans roumains combattent désormais avec avantage partout avec le secours des Russes. Le combat est violent dans la vallée de Buzen. Les Roumains contre-attaquent dans la région de Prédéal et dans les montagness Vulcain.

Sur le front italien.—Les Italiens ont avancé de trois milles sur le plateau du Carso et ont pris l'importante position fortifiée de Faity-Heib. C'est dit-on le présage de nouveaux succès contre Trieste.

VENDREDI 10 NOVEMBRE

Dans l'air.—Soixante-dix combats aériens ont eu lieu sur le front français aujourd'hui. Un Fokker et 9 autres avions allemands ont été descendus.

Sur la Somme.—A part l'activité aérienne, de violents combats d'artillerie ont eu lieu avec des attaques partielles d'infanterie présageant une avance prochaine des Alliés. Le combat a été particulièrement vif au nord-est de Festubert, et sur les deux rives de l'Ancre.

En Transylvanie—Berlin annonce une défaite roumaine dans la région de la vallée de Buzen. Mais l'officiel roumain nous fait connaître que sur la plupart des fronts notamment dans la vallée Ful, sur l'Alt.Dragoslave et en Moldavie, la situation reste la même.

Dans le Dobruja.— Les Russes arrivent de nouveau sur Cernavoda et combattent pour la reprise du pont sur le Danube. Les villes de Hirsova et de Musby sont reprises.

Sur le front russe.—Les Allemands ont forcé un repli des Russes sur la rivière Stokhod.

En Belgique.—Les déportations en nombre des Belges continuent suivant l'arbitraire teuton. Tout les civils de certaines places sont parqués par ordre et expédiés en Allemagne.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Dans le Dobruja.—A la suite du bombardement par la flotte russe du port de Constanza, des dépôts de naphte ont sauté et mis le feu à la ville qui brûle depuis deux jours.

L'armée de Mackenzen est toujours en retraite et l'on annonce la détermination de la Russie de sauver la Roumanie à tout prix.

Sur la Somme.—Les Allemands ont attaqué hier au soir à Deniecourt avec des liquides enflammés mais ont été repoussés immédiatement.

Les troupes françaises ont gagné mille verges de terrain adjacent à la tranchée "Régina" et y ont fait des prisonniers appartenant à deux régiments différents.

Dans l'air.—Trois avions allemands ont été descendus hier.

Les aviateurs français ont jeté 2205 kilogrammes d'explosifs sur différentes stations ou places de concentration allemandes de la Somme.

Six bombes ont été jetées sur Osenburg. un escadron d'aviateurs anglais a bombardé Zeebrugge et Ostende. De sérieux combats ont eu lieu avec les Aviateurs allemands, six machines allemandes et une anglaise ont été détruites.

LUNDI 13 NOVEMBRE

Sur l'Ancre.—Les troupes anglaises ont attaqué sur les deux rives de l'Ancre à la fois capturant ainsi les deux villages de St Pierre Divion au Sud et Beaumont-Hamel au nord de cette rivière. Le combat se poursuit pour la possession de Serre. 2000 Allemands ont été faits prisonniers

Les Français ont repris Sailly-Saillisel et ont attaqué en Alsace également.

Sur la Cerne.—Les Serbes ont gagné une brillante victoire sur les Bulgares après deux jours de combat dans la boucle de la Cerne. Mille prisonniers ont été faits. Le village de Iven, 5 milles au nord de Polog et dix milles en territoire serbe est aux mains des soldats serbes. L'artillerie française a été un des facteurs décisifs de la bataille.

Dans Dobruja.—Les Russes venant de Roumanie ont passé le Danube à deux point différents au sud de Comavoda.

Constanza est de nouveau bombardé par la flotte russe. L'armée entière de Von Mackenzen avec un tiers de ses effectifs perdus est en retraite. La maladie ajoute aux mauvaises conditions de la retraite.

En Transylvanie.—Berlin annonce la capture de trois villes roumaines sans les nommer. Les Roumains affirment avoir maintenu leurs postions dans la région de Dregolave au nord-est de Campulimg, sur la rive droite de l'Alt les troupes roumaines ont dû céder du terrain.

Sur mer.—Les Russes ont coulé des vaisseaux allemands dans le golfe de Finlande.

Les Anglais ont bombardé Ostende.

En Allemagne.—Les déportations des Belges en Allemagne se continuent sans pitié et sans mesure; 1600 habitants ont été expédiés de Gand. La presse considère ces méthodes comme le retour à l'esclavage.

MARDI 16 NOVEMBRE

En transylvanie.—Aujourd'hui on annonce officiellement de Pétrograd que les Roumains ont perdu le village de Bumbeshti dans la vallée Juil sur l'Alt, ils ont également reculé— Leur contre attaque a eu du succès dans la vallée de l'Uzul.

Dans le Dobrujo.—Aucun nouveau développement n'est signalé, mais on considère comme certain que les Teutons envoient des renforts nombreux sur tous les fronts de Roumanie.

Sur l'Ancre.—4000 prisonniers ont été fait par les Anglais et le village de Becancourt sur Ancre est partiellement occupé—on se bat autour de Serre également.

Chez eux.—Les déportation continuent toujours.—On annonce que les Bavarois se mutinent au moment du départ pour le front.

—o—

La représentation franco-canadienne dans les villes et villages de la Saskatchewan

Pour faire suite à la liste de nos compatriotes remplissant des charges d'officiers dans les municipalités rurales de la province, nous donnons aujourd'hui celle des maires et secrétaires-trésoriers des villes et villages. Cette liste est peu chargée et l'on ne doit pas s'en étonner, la grande majorité des nôtres se livrant aux travaux agricoles et ne résidant pas par conséquent dans les agglomérations urbaines. Cependant plusieurs centres bien français par le nom et la population ne figurent pas dans cette liste. A nos amis intéressés de combler ces lacunes pendant que l'occasion leur en est offerte.

MAIRES:

Dana.—Léopold Turcotte.
Eyebrow.—**Geo. A. Govier.**
Forget.—Fortunat Marchand.
Gravelbourg.—Oscar Rinfret.
Hafford.—Alf. Lafrenière.
Howell.—Martial Lavoie.
Hudson Bay Jonction.—J. Marcotte.
Lebret.—C. Quimper.
Montmartre.—A. T. Breton.
Ponteix.—R. E. Garilhier.
St-Brieux. D. Lefebvre.
Wauchope.—Aristide Huybrecht.

SECRETAIRE-TRESORIER

Dana.—A. J. Turcotte.
Delmas.—Alphonse Geib.
Duval.—E. W. B. Ruse.
Dusart.—J. H. La Roche.
Forget.—J.B. Quesnelle
Gravelbourg.— J. A. Hamelin.
Guernsey.—J.C.Bray.
Harris.—J. W. Rheault
Howell.— J. M. Guilmette.
Lebret.—J. Z. Lafleur.
Marcelin.—J. M. Renaud
Meacham.—T. A. Gingras.
Perdue.—Fred. J. Batute.
Wauchope.—Maurice Quesnelle
Wiseton.—D. Mageil
Francis.—S. Ma s.
Yellow Grass.—H. C. Dupont.

—o—

GRAVELBOURG, Sask.

C'est avec plaisir que nous avons lu, dans notre journal local *The Entreprise* une note de l'éditeur pour rassurer ses compatriotes et traitant de fanatiques ceux qui ont répandu le bruit que les Canadiens-français remplissaient leurs caves de munitions pour chasser les Anglais s'ils ne voulaient pas partir de bon gré.

Cette rumeur remonte à plusieurs semaines et prit naissance, après la conférence de M. l'abbé A. Benoit sur la nouvelle compagnie de colonisation. Alors un certain X.... à esprit faible répandit le bruit que nos compatriotes devenaient dangereux pour la population anglaise.

Qu'on se rappelle donc que pour assurer la victoire finale il faut avant tout la paix à l'intérieur. Car notre armée joue un rôle important dans les armées des Alliées, et c'est avec orgueil que nous avons lu dans un journal anglais l'appréciation des nôtres par un haut placé dans l'armée les donnant comme les meilleurs soldats de l'armée anglaise. Pour le moment comme sujets fidèles de Sa Majesté, nous n'avons qu'un seul ennemi, le *boche!* Si ces quelques fanatiques de Gravelbourg associés à leurs frères d'Ontario étaient aussi patriotes que les *French* ils devraient comprendre que l'union des deux grands éléments du Dominion devrait être parfaite afin que nos efforts, si petits soient-ils, puissent contribuer au progrès du pays et aux mesures que nécessitent la guerre actuelle.

—La boucherie de M. Eu. Lizée vient d'être la proie des flammes.

—Etaient de passage en ville M. et Mme Ed. Gauthier, son fils avec sa dame, R. Gauthier de Ponteix.

Naissances.

M. et Mme F. Gauthier viennent de faire baptiser une fille, Marie-Aurore-Julie, Parrain et marraine: M. J. F. Gauthier et Mme Ep. Dion.

M. et Mme A. Lefebvre ont fait baptiser un garçon, Joseph-Henri-Alphonse. Parrain et marraine: M. A. Boucher et Mlle Gratia Boucher.

M. et Mme H. Noël font part à leurs amis de la naissance d'un garçon baptisé, Joseph-Napoléon-Louis-Marie-Colbert. Parrain et marraine M. N. Caron, grand père de l'enfant et Irène Caron, tante de l'enfant, représentée par Mme O. Adams.

—o—

WILLOW BUNCH, Sask.

Mardi le 7 novembre, les élèves du Couvent donnaient une très intéressante soirée, sous la présidence de M. le Curé, et de MM. les Commissaires.

Un public nombreux et choisi avait tenu à encourager de sa présence nos jeunes artistes.

Voici le programme qui témoigne de l'activité déployée par les maitresses et les élèves:

1. Ouverture, Piano. Mlles Plamondon et Bonneau.

2. La Marquise de Carabas: Mlles Lalonde, Bouliane, Roy, Bonneau, Laforest, Beauchene, Lemieux, etc.

3. Les Malices de mon petit frère: Mlle Philippon.

4. Le sou du goûter: (saynette): Mlles Philippon, Bonneau, Beauregard et Bonneau.

5. Les deux extrêmes. "Tranquille et pressée": Mlles Bouliane et Lalonde.

6. Chant des petits: Toutes les petites pensionnaires.

7. Le ruban de sagesse: Mlles Bonneau et Laforest.

8. Le coup de clairon: Mlle Lalonde, les petits pensionnaires.

9. La boudeuse: Mlle Philippon.

10. Le serin de la tante de Valvert. (opérette): Mlles Laforest, Lalonde, Bouliane, Frigon, Millette et Philippon.

11. Les Quatre prunes: MM. Beauregard et Bouliane.

12. Regardez l'étoile, invoquez Marie. Tableau vivant.

13. Chant en l'honneur de M. le Curé.

Cette soirée fut un brillant succès. Nos félicitations à nos artistes en herbe; nos remerciements sincères aux dévouées religieuses et maitresses qui apportent tant de soins à l'éducation des enfants qui leur sont confiés.

—On annonce le prochain mariage de M. Léopold Sylvestre, gérant de la pharmacie, et de Mlle Berthe Beausoleil, de Willow Bunch.

—o—

Depuis qu'il y a tant d'autos... et de pneus qui crèvent, il se fait une grande consommation de caoutchouc. La production de 1915 était de 125,000 tonnes; les Américains en ont accaparé 100,000 tonnes au prix de 112 millions de dollars.

Mouvement de l'A.C.F.C.

Aide pratique

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dans son louable désir d'entretenir des relations suivies avec les groupes français en dehors de la province de Québec et de faire tout en son pouvoir pour leur venir en aide, a mis à l'étude plusieurs projets d'intérêt national propres à cette fin, et dont quelques-uns sont déjà en bonne voie de réalisation. L'oeuvre du Livre français a fait ses preuves dans l'Ontario et nous en attendons beaucoup nous-mêmes pour la diffusion parmi nous d'une saine littérature française. En établissant au siège de la Société un bureau de renseignements et de placements à l'usage de nos compatriotes de l'Est qui songent à venir se fixer au milieu de nous, la Saint-Jean-Baptiste montre une fois de plus quel sens pratique elle apporte au service de notre cause.

Chose singulière, l'Ouest est encore très peu familier aux Canadiens des vieilles provinces. Toutes proportions gardées, les avantages exceptionnels qu'il offre au point de vue de la colonisation et des affaires en général sont mieux connus et mieux appréciés dans certains pays de la lointaine Europe qu'ils ne le sont dans le Québec. C'est ce qui explique pourquoi il ne nous vient pas de ce côté tout le renfort sur lequel nous serions en droit de compter. Beaucoup de jeunes qui auraient ici de magnifiques chances d'établissement, faute de jeter les yeux vers l'Ouest, végètent toute leur vie sur une terre trop étroite ou dans une profession encombrée—ou, pis encore, émigrent aux Etats-Unis et affaiblissent ainsi l'élément français au Canada.

Diverses circonstances, les visites de personnages influents du Québec, les rapports favorables faits à leurs parents et amis de l'Ouest par nos Franco-Canadiens de l'Ouest, ont fait tomber bien des préjugés, en ces dernières années, et nous nous en félicitons; mais il reste encore à intéresser la masse, à populariser l'Ouest, de façon à y diriger un courant plus actif de la population de la province de Québec. Ce résultat, la Saint-Jean-Baptiste de Montréal peut contribuer dans une bonne mesure à l'obtenir, si elle consent seulement à placer sous ses auspices la propagande que nous songeons à entreprendre en temps opportun.

Son bureau de renseignements et de placements compléterait heureusement cette propagande en fournissant aux intéressés des renseignements pratiques pour leur cas particulier.

Cette dernière création nous sera très profitable, si nous l'encourageons comme il est de notre devoir de le faire. Elle peut nous aider beaucoup en particulier dans le recrutement de nos instituteurs et institutrices, concurremment avec notre bureau provincial de Régina, dont les services sont de jour en jour plus appréciés.

DONATIEN FRÉMONT.
Chef du Secrétariat.

QUESTIONS ET REPONSES

Pourriez-vous donner un petit commentaire de l'article 177 de la Loi des Ecoles.? Que faut-il entendre par "un cours primaire en langue française."? Ici, on avait compris qu'on ne pouvait y consacrer que la demi-heure à la fin de la classe. Y a-t-il un inspecteur français pour ce cours?

—Le premier paragraphe de l'article 177 est ainsi conçu:"L'en*seignement dans toutes les écoles se donne en langue anglaise, mais il est loisible à la commisson de tout arrondissement d'établir un cours primaire en langue française.*" La loi autorise donc l'enseignement du français, mais elle ne délimite pas le temps qu'on peut lui consacrer.

Par cours primaire, on entend généralement les deux premiers grades.

La province se trouve dépourvue temporairement d'inspecteur bilingue, mais nous croyons savoir que cette lacune est à la veille d'être comblée

Que pourraient faire les compagnies de machines agricoles contre un honnête fermier à qui la mauvaise récolte empêche de faire ses paiements? Je suppose que ce fermier n'a jamais fait perdre un sou à personne et qu'il est en bonne mesure de s'acquitter l'année prochane, avec une récolte favorable.

—Strictement parlant, les compagnies ont le droit de poursuivre, la loi les y autorise; mais dans les circonstances indiquées, ce serait de mauvaise politique de leur part et il est peu probable qu'elles en arrivent à cette extrémité.

ST. LOUIS, Sask.

Lundi soir, à l'occasion d'une vente de paniers au profit de l'église, le R.P. Auclair venait donner une conférence sur l'Association.

La réunion eut lieu dans l'école, sous la présidence de M. le curé Leduc, et remporta un brillant succès.

On ne peut faire plus bel éloge de la générosité dont sait faire preuve pour son église la population de St Louis que de mentionner ce simple fait: la recette considérable de près de $150 fut réalisée en cette jolie soirée, par la seule vente des paniers et le tirage au sort de deux objets.

Dans ce bon vieux centre français il était tout naturel que l'on fit bon accueil aux idées de l'Association, d'autant plus que le désir général était de faire revivre le cercle local, qui dans son temps ne manqua pas d'activité. On s'est dit avec raison que St Louis ne doit pas rester en arrière dans le beau mouvement patriotique et social qui se manifeste dans toute la province, et tout permet de croire que dorénavant le cercle reconstitué de St Louis, sous l'impulsion de ses officiers, fera du bon travail et donnera souvent de ses nouvelles à tous nos compatriotes, car il est bien entendu que l'on aura une réunion tous les mois et que l'on enverra le compte rendu au *Patriote*.

A la suite de la causerie du R. P. Auclair qui fut suivie avec intérêt par tout l'auditoire les officiers suivants furent élus pour constituer le comité du cercle qui doit se mettre à l'œuvre immédiatement pour enrôler le plus grand nombre possible de membres: président M. Louis Schmidt, secrétaire trésorier, M l'abbé L. Leduc; vice président, M. Sam. Rock; conseilliers, MM. J. B. Boucher, Félix Branger et **Jos Boucher.**

Le cercle se propose de tenir tous les mois des réunions à la fois instructives et amusantes.

M. le curé qui avait présenté le conférencier en termes des plus aimables voulut bien aussi le remercier pour être venu nous porter des paroles d'encouragement, en même temps qu'il nous fit voir les grands avantages que nous pouvons retirer de l'union de nos forces si nous voulons être vraiment les hommes d'action et de dévouement qu'il faut plus que jamais à la race française en ces temps malheureux.

Après la conférence et l'élection des officiers du cercle, on procéda avec entrain à la vente des paniers qui se prolongea très tard dans la soirée, agrémentée de chant et de musique suivie d'un excellent goûter.

M. le curé se déclara enchanté du succès de la fête, dû pour une très large part au dévouement des dames et il remercia cordialement ses bons paroissiens.

Domrémy et Bellevue

Comme il avait été convenu de donner une conférence sur l'Assocation, un groupe de Prince Albert devait se rendre en auto dimanche à Domrémy et à Bellevue malheureusement le temps froid et l'incertitude au sujet des moyens de traverser la rivière ont fait manquer le voyage, et bien à regret, ont empêché de pouvoir tenir cet engagement, forcément remis encore à une circonstance plus favorable.

ARBORFIELD, Sask.

Le cercle d'Arborfield fut fondé le 12 mars 1916.

Il compte actuellement 41 membres inscrits.

Les réunions ont eu lieu régulièrement chaque second dimanche du mois dans le sous bassement de l'église d'Arborfield.

Le travail accompli jusquà date se répartit comme suit:

SUR LE TERRAIN LEGISLATIF

Par l'entremise de M. Lebel membre du cercle local, M. le député de Melfort à la législature provinciale a été averti que toute tentative de sa part d'appuyer de son vote ou de son influence le mouvement actuellement lancé dans la province contre les droits de la langue française serait suivi d'un revirement complet du vote libéral à Arborfield. Assurance nous a été donnée par notre député qu'il défendrait les droits actuellement existants.

SUR LE TERRAIN MUNICIPAL

Le cercle a protesté énergiquement auprès des deux Municipalités d'Arborfield et de New-Osgoode à propos de la circulaire "Shamrock Municipality"

La municipalité de New-Osgoode a reçu notre pétition trop en retard pour en tenir compte

La municipalité d'Arborfield a refusé d'adopter les conclusions de la circulaire jusqu'à ce qu'elle a reçu l'assurance que ces mêmes conclusions ne demandaient pas l'abrogation des droits existants de la langue française.

Le cercle a encore ce vote à l'étude.

M Favreau a représenté les Canadiens-français dans les débats à la municipalité.

SUR LE TERRAIN SCOLAIRE

La difficulté de se procurer à temps des maitres bilingues qualifiés pour la province a été le plus grand empêchement à un travail absolument nécessaire.

M. le curé visite régulièrement trois écoles sur quatre situées dans la colonie et le français est enseigné dans deux de ces écoles seulement.

SUR LE TERRAIN DE LA PROPAGANDE

M. le secrétaire a fait le tour de la colonie pour travailler au recrutement.

La fondation d'un nouveau cercle est chose indispensable pour les Canadiens-français demeurant à l'est de la colonie.

La circulation des journaux qui défendent notre cause a été entreprise avec quelque succès, bien que l'oeuvre ne soit qu'à sa naissance.

Du nickel canadien à bord du Deutschland?

Le *Journal* de Providence affirme que la cargaison du sous-marin allemand "Deutschland", en ce moment à New London, comprend 360 tonnes de nickel provenant d'un achat fait en novembre 1914 par les représentants du gouvernement allemand à la Compagnie Internationale, qui a exporté ce nickel de Sudbury, Ont. Le *Journal* donne des détails complets sur le chargement du "Deutschland" et les autres marchandises consignées dans les entrepôts pour un autre sous-marin.

Sir Robert Borden a déclaré que l'assertion du *Journal* était sans fondement, mais que le gouvernement ferait cependant une enquête immédiate.

L'Education dans la Province de Québec

(*Suite de la 3me page*)

Dans la Charte il est dit que le Visiteur de l'Université serait à jamais l'archevêque de Québec, que la charge de Recteur, la plus importante de l'Université, serait toujours occupée par le Supérieur du Séminaire de Québec, que le Conseil devant administrer toutes les affaires de l'Université, serait toujours composé des directeurs du Séminaire et des trois plus anciens professeurs de chaque Faculté.

Comprenant que le meilleur moyen de commencer une université était de la *bâtir* en hommes, on envoya de suite plusieurs jeunes prêtres, plusieurs jeunes avocats et jeunes médecins suivre les cours des Universités les plus renommées de l'Europe. On savait qu'on n'improvise pas un professeur de littérature, qu'on ne crée pas d'un coup de baguette un profesesur de sciences. Pour cela des années d'études, des examens, des grades sont nécessaires. On tenait à ce que les professeurs eussent auprès des élèves le prestige et l'autorité d'un savoir incontestable.

Aujourd'hui encore la plupart des professeurs sont allés en Europe se préparer à donner des cours suivis avec autant de fruit que d'intérêt.

Pour vous donner une idée du dévouement et de l'abnégation des prêtres fondateurs de l'Université, permettez-moi de vous citer un fait inscrit en lettres d'or dans l'histoire intime de cette institution.

Au Canada comme partout ailleurs, la pauvreté a souvent le privilège de faire des hommes, *Fecunda virorum paupertas.* Or, aux premiers jours de l'Université, quelques jeunes gens chez qui, comme il arrive souvent, les grands talents égalaient l'extrême pauvreté, se trouvaient dans l'impossibilité de suivre les cours de droit et de médecine, faute de moyens pécuniaires. Alors toute la rémunération des directeurs du Séminaire pour la vie de sacrifices à laquelle ils s'étaient voués, se bornait à la nourriture, au vêtement et à une modique somme de quelques piastres dont chacun pouvait disposer à son gré pour les vacances. Eh bien! cette somme d'argent, tous les directeurs en firent généreusement le sacrifice pour permettre aux élèves pauvres de faire leurs études à l'Université.

Ces nobles sentiments des fondateurs de l'Université, les successeurs en ont hérité. Je puis l'affirmer sans crainte d'être démenti. Pendant près de quarante ans, j'ai vécu au milieu de ces profesesurs aussi distingués par l'intelligence que par la science. J'ai toujours constaté avec plaisir que tous n'avaient qu'un but: tourner vers le bien, exciter à la vertu, pénétrer des principes et de l'esprit du christianisme la jeunesse confiée à leurs soins, être des éducateurs dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire, élever, ennoblir, faire grandir intellectuellement et moralement ces âmes dont ils étaient les guides, les conseillers, les maîtres, les pères.

Aussi j'ai vu des milliers de jeunes gens nous quitter avec quelque chose de plus qu'un parchemin, avec un esprit averti, une intelligence bien meublée, avec des ressources propres à les soutenir dans les rudes épreuves de l'existence.

Cette Université s'est grandement développée. Elle compte aujourd'hui trois cent vingt six professeurs et deux mille quatre cents élèves. Quarante quatre maisons d'éducation lui sont affiliées. L'an dernier, elle a distribué trois cent quarante huit diplômes. Elle possède les plus riches musées du Canada, la plus précieuses galerie de peintures de toute l'Amérique. Sa bibliothèque, ouverte à tous, renferme près de trois cent mille volumes.

Le bien qu'elle a fait, tous le reconnaissent. Il y a quelques années, elle célébrait le cinquantième anniversaire de sa fondation. A cette occasion lui vinrent de tous côtés des témoignages de sympathie, d'admiration, de reconnaissance. Il en est quelques-uns qu'il m'est doux de citer ici.

L'honorable Sir Sanford Fleming, le Chancelier de la "Queen's University", écrivait alors: "L'Université de la Reine ne peut oublier que l'Université Laval est l'épanouissement du Grand Séminaire qui à son tour fut le développement du Petit Séminaire fondé en 1663 par l'éminent Père de l'Eglise, Mgr de Laval, premier évêque du Canada, dont la mémoire sacrée se perpétue dans le nom que porte l'Université.

"Toute l'histoire de ces maisons d'enseignement rappelle les privations, les épreuves nombreuses que seuls le zèle et l'activité qu'elles semblaient avoir reçus en héritage de leur premier fondateur, ont pu supporter. Le Sénat et les Gradués de l'Université de la Reine, pleurant encore la perte récente du Principal Grant, cet ami toujours dévoué de la race que représente l'Universisté Laval, ne peuvent s'empêcher de témoigner leur admiration pour l'esprit de véritable fraternité qu'a toujours montré leur Université sœur. Celle-ci en effet a toujours été libérale dans son enseignement et dans son administration, comme le prouve ce fait que des docteurs, des avocats, des hommes de science protestants ont fait partie de son personnel enseignant. En outre, plusieurs hommes publics qui se sont distingués dans les diverses carrières sociales, ont reçu leur éducation à Laval et ont rendu témoignage, par leur largeur d'esprit et la dignité de leur conduite, en faveur du genre de formation intellectuelle qu'ils avaient reçue. Cette haute réputation, elle la maintient, soutenue par le corps actuel des professeurs et par son recteur qui, par sa science, son zèle pour la cause de l'éducation, sait gagner l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissent".

Et le Chancelier de l'Université de Toronto écrivait à cette occasion au recteur et aux professeurs cette charmante lettre de félicitations: "Nous vous félicitons à cette occasion et nous ne pouvons oublier que votre Université, pendant cette longue période de temps qui vient de s'écouler, ne prenant de la vieillesse que la grâce et la dignité, n'a cessé de former chaque année des élèves qui, dans les lettres, le droit civil, la médecine et la théologie sacrée, ont attiré sur vous et sur eux-mêmes, le plus grand honneur C'est pourquoi nous vous en félicitons et, pour vous faire parvenir nos félicitations, nous vous envoyons un homme très illustre, notre Président, Jacques London, pour qu'il prenne part à votre joie en y mêlant la nôtre."

M. John Hamilton, le chancelier de l'Université de Lennoxville, écrivait aussi à cette occasion: "Dans les commencements de l'histoire du Canada qui ont vu naître votre illustre maison, au milieu des forêts impénétrables et des nations les plus féroces, elle laissait entrevoir sa gloire future dans la personne de ces très nobles enfants qui. pour la croix du Christ, marchèrent avec joie au devant de la mort. Ces héros, nous aussi chrétiens et canadiens, comme vous et avec vous, nous les entourons de notre vénération et nous en conservons la mémoire bénie. Depuis longtemps ils ont reçu du Seigneur leur récompense et ils ont laissé à vous et à toute l'Eglise de Dieu un exemple immortel.

"Votre Université se dressant au sommet du Promontoire qui domine notre noble fleuve, apparaîtra toujours sur ces hauteurs aux regards de tous ceux qui approcheront nos rivages. Elle n'est pas moins élevée par la grandeur de sa foi, sa haute culture, sa doctrine. Elle consacrera longtemps le pain de la science; elle ennoblira la vie de ceux qui, sortis d'une autre race et parlant une autre langue, partagent avec nous une liberté commune dans une commune patrie."

Jusqu'à il y a deux ou trois ans, les Universités de la Province de Québec se sont soutenues absolument par elles-mêmes. Le Gouvernement, qui comprend la grande utilité de l'œuvre qu'elles font, a bien voulu leur accorder, à titre d'encouragement, une allocation qui sera augmentée à mesure que les Chaires d'enseignement devront s'y fonder. L'Université McGill et l'Université Laval reçoivent maintenant chaque année vingt cinq mille piastres et l'Université de Lennoxville deux mille cinq cents piastres.

L'enseignement primaire, classique et universitaire ne répondent plus aux besoins de notre siècle. Dans notre civilisation, les arts mécaniques, professionnels, utilitaires sont un besoin d'ordre social.

Il nous faut des *agriculteurs* intelligents, savamment préparés, qui fécondent et remuent la terre et sachent lui faire rendre le plus possible.

Il nous faut des *industriels* qui renouvellent et perfectionnent les procédés et qui arrivent ainsi à produire plus et mieux que leurs concurrents.

Il nous faut des *commerçants* habiles, prudents, qui sachent trouver des débouchés nouveaux, faire circuler les marchandises à l'avantage de ceux qui dans le pays les vendent ou les achètent.

Il nous faut des *banquiers* honnêtes et hardis qui aient le secret de mettre en mouvement l'argent et l'épargne.

Le Gouvernement a compris qu'il fallait préparer les jeunes gens à ces carrières agricoles, industrielles et commerciales, il a compris que les conquêtes de la science sur la matière, que ses applications à l'industrie, au commerce sont immenses et qu'elles ont révolutionné le monde, que la vapeur, l'électricité, la chimie, etc., ouvrent dans l'ordre matériel les horizons les plus féconds et les plus inattendus.

Il a donc fondé des écoles qui répondent à cette nouvelle nécessité sociale.

L'Ecole polytechnique de Montréal comptait l'an dernier cent cinquante cinq élèves. Elle est une véritable pépinière d'ingénieurs qui ne peuvent manquer de rendre de grands services à la Province.

Une école d'arpentage a été fondée en 1907; une école forestière s'est ouverte en 1910 et toutes deux sont annexées à la Faculté des Arts de l'Université Laval.

En 1910, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales ouvrait ses portes aux jeunes gens désireux d'acquérir une formation supérieure qui leur permît d'obtenir plus tard une place marquée dans le commerce.

En 1911, deux écoles industrielles parfaitement aménagées ont été mises en activité, l'une à Québec et l'autre à Montréal. Ces écoles techniques sont très recherchées et un grand nombre d'élèves en suivent les cours. En 1914, on a décidé d'en établir trois autres.

peut et ne doit oublier, par les solides principes, les fortes et mâles vertus; toutes choses sans lesquelles il est impossible de poser pour l'avenir les bases fermes et inébranlables de toute société humaine.

C'est probablement dû à cela si la Province de Québec est la plus tempérante, la plus morale de toutes les Provinces du Dominion, si la proportion des condamnations y est inférieure à celle des autres Provinces, si les divorces y sont à peu près inconnus quand ils se multiplient dans les Provinces voisines, si la population rurale y augmente contrairement à ce qui se fait ailleurs.

C'est ce que faisait justement remarquer, il y a à peine quelques mois, un journal anglais protestant d'Ottawa.

* * *

J'ai cru devoir vous dire ce qui s'est fait, ce qui se fait encore pour l'Instruction et pour l'éducation dans la Province de Québec. Je ne veux pas faire de comparaisons, insinuer que les choses se font là mieux ou moins bien que dans les autres Provinces. Je suis convaincu que nos

La Province possède trois superbes écoles d'agriculture généreusement subventionnées par le Gouvernement et donnant un enseignement agricole tout à fait complet.

Elle possède aussi quatorze écoles normales soutenues par le Gouvernement et dans lesquelles les jeunes gens et les jeunes filles se préparent à l'enseignement. L'an dernier, près de onze cents élèves fréquentaient ces écoles catholiques et plus de deux cents se comptaient dans ces écoles protestantes.

* * *

Et absolument dans toutes les écoles catholiques et protestantes de la Province, on regarde l'instruction comme chose importante sans doute; on est persuadé que les jeunes gens appelés à se faire une carrière ne peuvent consacrer trop de temps aux études sérieuses et approfondies; on sait que l'instruction est aujourd'hui plus que jamais un outil nécessaire et que, dans la lutte pour la vie, dans le combat acharné pour les besoins pressants de l'existence, la victoire appartient d'ordinaire sinon aux plus dignes, du moins aux plus instruits.

Mais on sait aussi qu'il est un point beaucoup plus capital que l'instruction, c'est l'éducation qui n'est pas seulement la culture de l'esprit par la science, mais avant tout et surtout la culture du cœur et de la conscience par le sentiment vrai et profond du devoir, par l'entretien des affections si légitimes et si salutaires de la famille, par la pratique des obligations religieuses et morales que nul ne hommes d'Etat ont fait et font encore aujourd'hui tout ce qu'ils peuvent afin d'améliorer le système d'enseignement.

J'ai voulu seulement vous montrer que les hommes d'Etat de la Province de Québec ne font pas exception à la règle générale, qu'ils comprennent leur devoir, qu'ils ont une largeur de vues digne de l'admiration de tous ceux qui ne se laissent pas aveugler par les préjugés.

J'ai lu un jour, dans les armoiries d'un personnage distingué, ces deux mots: *"Ut prosim,* que je sois utile". En traitant ce sujet, je n'ai eu d'autre intention que celle d'être utile. Je m'aperçois de plus en plus que nous ne nous connaissons pas assez; je suis convaincu que plus et mieux nous nous connaîtrons, plus nous nous aimerons, plus nous nous estimerons, plus nous nous unirons pour travailler ensemble au bien d'une patrie qui a reçu du Créateur les plus admirables dons que puisse rêver un peuple. Alors se réaliseront ces idées, ces désirs qu'exprimaient naguère dans la langue des dieux D. F. McCarthy:

"The past shines clear and pleasant;
"There is glory in the present
"And the future, like a crescent,
"Lights the deepening sky of time.
"And that sky will yet grow brighter
"If the worker and the writer
"And the scepter and the miter
"Join in sacred bonds sublime.
"With two glories shining o'er them
"Up the coming years they'ill climb
"Earth's great evening at its prime."

ESQUISSES CANADIENNES.

Les nuages

Sur la voûte éthérée, où le soleil décroit, en profilant ses flèches d'or, teintées de pourpre; une infinité de petits nuages fous, que l'aquilon tourmente, se dessinent échevelés; floconneux comme de blanches laines; légers comme des écharpes fines; découpés en dentelle; flous comme des tulles mollement drapés ou lourds comme du plomb. Quelques uns errent, comme des âmes en peine,avec l'allure inquiète d'êtres, qui souffrent; d'autres, emportés dans une course éperdue, se heurtent, se brisent, se raccrochent et filent toujours vers un but ignoré—tantôt modelant des figures mythologiques, des monstres horribles, de ravissants profils de vierges, des archanges aux ailes éployées, des démons grimaçants et furieux; tantôt, se rassemblant en cohues remuantes et houleuses de foules en délires, ou bien, offrant le spectacle reposant d'une mer très calme, où naviguent quelques rares voiles.

Les nuances sont aussi variées que les formes imprévues; d'une blancheur d'albâtre; d'un rose vif; passant du lilas tendre au violet foncé, sombres comme des désespoirs farouches; transparentes comme certaines âmes lumineuses, qui reflètent un peu de la divne clarté.

Petits nuages fugitifs et capricieux, êtes-vous donc. si près de la terre, que vous ayez notre inconstance et nos tourments! Que symbolise le néant de vos silhouettes énigmatiques et troublantes? Seriez-vous l'image des pauvres humains qui peinent et qui luttent, sans trève, tandis que d'autres suivent, sans révolte, le fil de leur destinée? Seriez-vous le miroir de nos jours orageux ou sérieux, ternes ou radieux? Seriez-vous nos peines frivoles ou recueillies, raisonnables ou insensées, qui s'élèvent et grondent en tempêtes, ou s'endorment péniblement? Seriez-vous les obligations fictives, les détails illusoires, les futilités sans nombre dont se trament, sans mentent et se compliquent nos vies, au point de nous en voiler le fond même, avec ses devoirs sérieux. Etes-vous le mirage de nos rêves impossibles, de nos chimères folies, de nos illusions folles, de nos tendresses éphémères, de nos joies brèves, qui si tôt, s'effritent au souffle âpre du temps?

Mais, comme de passagères visions, vous avez fui, sous la poussée rude des vents, tandis que demeurent immuablement l'azur dans la profondeur du ciel; comme demeure l'Etre Suprême, au-dessus des mondes qui s'agitent et qui passent.

PERRETTE

Notre représentation

Nous avons déjà parlé des nouvelles divisons électorales de la province et en particulier du comté de Willow Bunch.

Les cartes nouvelles viennent à peine de paraître et il nous fait plaisir de renseigner nos lecteurs des centres canadiens-français affectés par les changements apportés aux limites des anciens comtés.

Le nouveau comté de Willow Bunch comprend: Willow Bunch, Victor, Hart, Lacordaire, Laroche, Mclaval, Valence, Capital, Theresa, Meyronne, Ferland, Summercove, Milly, Glentworth.

Le nouveau comté de Notekeu comprend: Ponteix, Lac Pelletier, Vallée Ste Caire, Filiatrault, Valrie.

Le nouveau comté de Moose Jaw comprend: Gravelbourg, Coderre, Courval, Rouen, Palmer, Mazenod, Assiniboia, Spring Valley, Mayberry.

Nous n'avons nommé que ceux des groupements français que nous connaissons comme tels.

Le remaniement a donc affecté beaucoup les localités franco-canadiennes de cette partie de la province.

Nous suivrons avec beaucoup d'intérêt le choix des conventions des partis politiques dans ces trois comtés. Nous avons appris que les conservateurs du comté de Notekeu avaient choisi M. Arthur Marcotte, avocat de Ponteix, commé leur candidat. Les libéraux n'ont pas encore tenu leur convention.

Le comté de Moose Jaw est représenté à la Chambre par l'hon. J. A. Sheppard, de Moose Jaw, libéral, et il a pour adversaire M. J. E. Chisholm, avocat, aussi de Moose Jaw, conservateur.

Les conventions du nouveau comté de Willow Bunch n'ont pas encore eu lieu mais Monsieur W. W. Davidson, maire de Moose Jaw, est le député conservateur de l'ancien comté.

BIG RIVER, Sask.

Voià bien longtemps que Big River n'avait eu sa chronique locale dans le *Patriotc.*

Big River a eu ses mauvais jours. Le feu il y a quelques années, détruisait notre superbe moulin, et de ce fait l'activité ouvrière était complètement arrêtée pour bien des mois. Quelques jours après que le feu eut détruit notre gagne-pain, un autre incendie détruisait en quelques heures notre jolie église à peine achevée, et le presbytère prenait feu lui aussi et disparaissait dans les flammes. C'était la ruine pour nous tous. Notre curé, M. l'abbé Gagné qui avait passé déjà deux ans parmi nous, se voyait contraint de nous abandonner. Les familles aisées pour la plupart quittaient Big River.

Que Dieu nous préserve d'assister jamais à de semblables catastrophes!

Nous sommes restés deux ans, sans gagne pain, sans église, sans prêtre. Au bout de ce temps, une nouvelle et imposante scierie a été reconstruite. Nous avons appris que enfin la vie allait renaître à ig River.

En même temps qu'une nouvelle compagnie venait s'installer à Big River avec l'intention bien arrêtée d'y faire des affaires, un jeune prêtre, l'abbé Mollier, venait périodiquement nous voir de Prince Albert et nous apporter les encouragements de la religion; il nous réconfortait par la promesse que sous peu une église se rebatirait sur les ruines et sa promesse s'est réalisée. Nous avons aujourd'hui une jolie église, qui sera bientôt achevée, et qui fait honneur à la paroisse.

La vie ouvrière a repris de plus belle Là Compagnie Ladder Lake Lumber sous la direction d'un homme distingué juste et exempt de préjugés, M. Mitcell, ne peut faire moins que réussir.

Nous sommes heureux de pouvoir ici rendre hommage à la valeur de l'homme que est à la tête de notre com pagnie. S'il y a à Big River des hommes fanatiques mangeurs de catholiques et de canadiens, ce n'est pas à la tête de la Compagnie qu'il faut aller chercher de pareils hommes. Bien que protestant et d'origine américaine, M. Mitchell nous a aidés à bâtir notre église, tout aussi bien qu'il a aidé à soutenir l'église protestante de Big River.

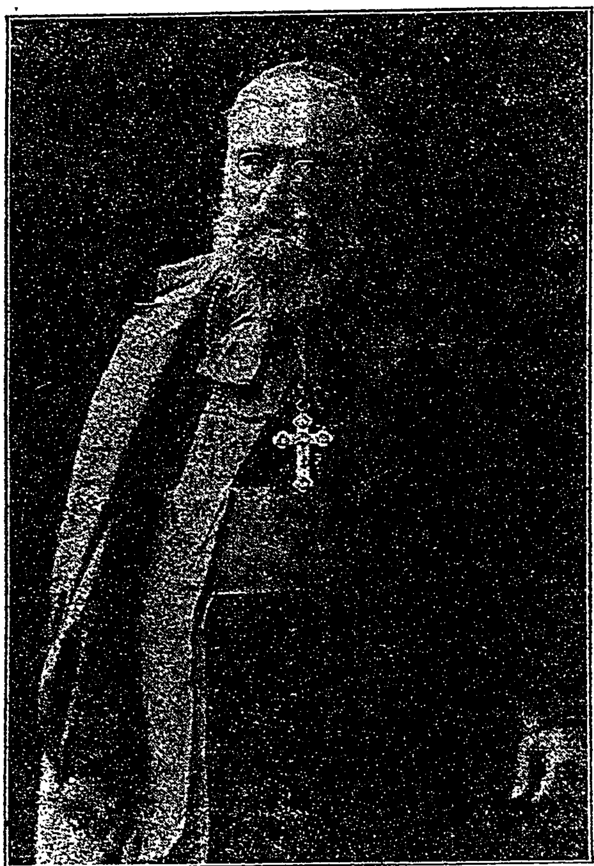
Tout homme travaillant et honnête est assuré de recevoir ici un emploi rénumérateur, peu importe sa race et sa religion.

Nous avons aussi à Big River, un médecin M. le Dr Faynton, parlant le français et l'angais. Ce docteur ne parlait que très peu le français lorsqu'il est arrivé parmi nous. Il le parle assez bien maintenant et nous le remercions pour cette attention à l'égard de la population française de Big River.

Ce bon docteur est convaincu qu'ici au Canada comme en Europe, un homme qui parle deux langues est plus savant, plus "*smart*" que celui qui ne parle que l'anglais. Je pense que le docteur a raison. Un homme qui a deux piastres est plus riche que celui qui n'en a qu'une. C'etait comme cela du temps que nous allions à l'école; je ne pense pas que les choses aient changé depuis ce temps-là. Et la langue française est la langue parlementaire et diplomatique, mon bon: c'est vrai qu'au Canada le français et le sauvage sont deux langues pareilles en beauté,nous disent quelques bon maîtres d'écoles anglais; mais nous savons pertinemment qu'il y a bien des maitres d'écoles par ici qui auraient besoin d'aller encore à l'école un tout petit brin

Nous sommes ici une cinquantaine rigine française. Toute bonne famille surée de recevoir un accueil sympade familles catholiques la plupart d'ocanadienne en quête de travail est asthique parmi nous. Nous avons ici depuis quelque semaines un cercle de l'Association Catholique Franco-Canadienne qui bien que dans ses "langes" encore, a déjà fait du bon travail.

L'on reparlera de cela plus tard



La fête patronale de S. G. Mgr Pascal, O.M.I.

Nous nous faisons un plaisir de rappeler à nos lecteurs que mercredi prochain, 22 novembre, est le jour de fête patronale de Sa Grandeur Mgr Pascal. Rien n'est plus doux que de célébrer la fête d'un bon père, et c'est ce que Mgr Pascal a toujours été pour tous ses diocésains et ses nombreux amis. En exprimant à Sa Grandeur nos félicitations et nos meilleurs voeux, nous prions Dieu qu'Il conserve de longues années à notre affection dans la paix et la prospérité, notre vénéré et bien aimé Pasteur. Ad multos annos!

Prince-Albert et Environs

Elections municipales

Le jour de nomination sera le 4 décembre et l'élection se fera le 11. La grande réunion publique pour discuter les affaires municipales en vue des élections aura lieu le 27 novembre.

Pour les fermiers

La Canada West Grain Co. dont le bureau principal est à Melfort, vient d'ouvrir pour son propre compte l'élévateur de la Baie d'Hudson, qui est en opération depuis le 15 novembre. On y achète le blé, l'avoine et l'orge. Cette compagnie a des succursales à Wapella, Pathlow, St Brieux, Debden, St Louis, Birch Hills, Osgoode, Valparaiso, Brancepeth, Beaty, Naisberry et Star City.

—Mme Oscar Charpentier est partie pour Edmonton, où elle va passer l'hiver avec sa fille Yvonne.

—Le froid a fait son apparition depuis une semaine. La Saskatchewan charrie de nombreuses glaces, mais elle n'est pas encore complètement gelée.

—La marque bien connue de poudre à pâte "EGG-O" qui annonce dans notre journal depuis un certain temps, est en vente dans les principaux magasins de la ville

SAINT-GEORGES, Sask.

C'est demain, vendredi, qu'a lieu à l'école de White Star la soirée au profit des soldats de Saint-Georges sur le front.

Municipalité de Buckland

A la dernière réunion du conseil, on a nommé les officiers rapporteurs pour les prochaines élections municipales. Voici leurs noms avec le lieu du bureau de vote pour chaque division.

Officier rapporteur général: Stuart Kemp.

Division No. 1. A. H. Terris, S. E. 20-50-25-2.

Division No. 2. R. B. Mitchel, résidence de M. Jean Guédo.

Division No. 3. A. Danbury, école de Buckland.

Division No. 4. Will Peck, Salle d'Henribourg.

Division No. 5. E. Hill, école d'Hanna.

Division No. 6. J. C. Kidman, école d'Alingly.

La nomination des candidats aura lieu le 4 décembre à Prince Albert, au "Frendship Hall".

La division No. 6 votera en même temps de nouveau pour adopter ou rejeter la loi sur les animaux (herd law)

Le conseil a décidé de placer des copies des pétitions en faveur des routes et du chemin de fer dans tous les bureaux de poste et tous les magasins des municipalités de Buckland et de Russia, ainsi que des districts au nord de ces deux municipalités.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le premier lundi de décembre au lieu du premier samedi.

REGINA, Sask.

Sur l'éducation.

Mercredi dernier Monseigneur Mathieu était l'hôte du "Canadian Club" Sur l'invitation du président il avait été appelé à donner une conférence sur un sujet de son choix. "L'éducation" fut le thème attrayant et intéressant qu'il leur présenta. Sa Grandeur s'est surtout attardée à mettre en relief la justice et la magnanimité avec laquelle la Province de Québec traite en matière d'éducation la minorité anglaise et protestante. L'exposé succinct, clair,précis bourré de chiffres et de rapports statistiques de ce que Québec fait pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur a été pour plus d'un, une révélation. L'auditoire composé de l'élite de notre métropole a suivi l'orateur avec une attention marquée et une satisfaction visible. Cette leçon de justice surtout frappait par le contraste de ce qui se passe dans d'autres provinces plus jeunes et qui se targuent cependant de leur législature progressive et avancée. L'effet de la conférence s'est montré surtout dans les discours de ceux qui furent chargés de présenter les remerciements des membres du club à Sa Grandeur. M. Huff vice-principal de l'école normale de Régina ne ménagea pas ses compliments au zèle de l'Eglise Catholique pour la grande oeuvre de l'éducation Sans jeter aucun discrédit, a-t-il dit, sur une secte quelconque je dois dire que dans mon expérience d'inspecteur, j'ai trouvé dans le prêtre catholique la personne la plus intéressée dans le grand problème de l'éducation." M. Musselman, secrétaire des "Grain Growers" se plut à souligner surtout l'absence de la politique et de ses dangers dans le système éducatif de Québec. Cette remarque d'un homme si en vue dans notre province était de nature à faire réfléchir ceux qui croient au monopole de l'Etat en matière d'éducation. Et posant hardiment la question aux convives "N'avons-nous pas, dit-il aussi à apprendre de Québec que l'éducation vraie n'existe pas sans religion?" Et à propos des communautés d'hommes et de femmes qui se partagent la majorité des écoles primaires et secondaires de la province de Québec, M. Musselman s'écrie" N'avons-nous pas là la seule solution au grand problème de la permanence des instituteurs seule condition du vrai succès en matière scolaire?" Nous le répétons, cette conférence de Monseigneur l'archevêque a été une révélation pour un grand nombre des auditeurs. Puisse-t-elle contribuer à renverser tous les préjugés qui séparent malheureusement les provinces de notre immense Dominion sur le terrain de l'éducation!

Heureux anniversaire.

Il y aura cinq ans le vingt-trois de ce mois qu'avait lieu, à Régina, l'intronisation solennelle de Sa Grandeur Monseigneur Olivier Elzéar Mathieu. Ceux qui entourent l'éminent archevêque auraient voulu cette année encore, comme par le passé, fêter dignement cette heureux anniversaire, mais Monseigneur l'archevêque ayant disposé de tout son temps pour ses visites pastorales, d'ici le milieu de décembre, ce bonheur ne leur sera pas donné. Nous sommes certain, cependant, d'être l'interprête du clergé et des fidèles de l'archidiocèse en déposant, à cette occasion, aux pieds de Sa Grandeur un nouvel hommage de leur attachement le plus filial et de leur profonde reconnaissance. Tous prieront Dieu de protéger leur cher et vénéré archevêque, de le soutenir, de le consoler, de lui donner d'être heureux autant que ses saints peuvent l'être sur cette terre. Que Dieu lui accorde aussi une longue vie, qu'Il le garde longtemps encore pour la gloire de l'Eglise, pour la joie des âmes, pour le triomphe de la foi!

Changements ecclésiastiques.

M. l'abbé Hard ordonné à Fribourg, il y a trois mois, pour le diocèse de Régina, et récemment arrivé de la Suisse, a été nommé vicaire à St Maurice de Bellegarde.

M. l'abbé V. Ferenbach devient curé de Qu'Appelle y remplaçant M. l'abbé Dufresne, obligé à prendre un repos.

M. l'abbé Bertrand assistera dans son ministère pendant quelques semaines, M. le curé Conroy de Mooose Jaw.

Départ.

Nous apprenons avec regret le départ de l'hôpital de la Révérende Sr Vincent appelée à Montréal par ses supérieures. Sœur Vincent avait charge des gardes-malades qui lui garderont un bien reconnaissant souvenir.

En convalescence.

Les abbés Brown et Marois ont quitté l'hôpital où pendant deux semaines ils furent assez sérieusement malades. Ils sont maintenant en pleine convalescence. Nous sommes aussi très heureux d'apprendre que le R. P. Boyer, O.M.I. de Lebret, est en bonne voie de guérison, de même que M. Poirier, surintendant du bureau provincial de la Cie d'assurance "Metropolitan Life".

Visite pastodale.

Monseigneur l'archevêque s'est rendu à Cedoux, dimanche dernier, accompgné de M. l'abbé G. E. Grandbois, économe de l'archevêché.

Retraite.

Le R. P. Daly, curé de la cathédrale se rendra à Ponteix, cette semaine et y donnera, en français, une retraite aux paroissiens de cette belle paroisse.

Belle soirée.

Les gardes-malades de l'hôpital des Sœurs Grises ont raison d'être fières du succès remporté à la soirée qu'elles ont donnée la semaine dernière. Leur programme musical y fut des plus beaux et mesdames Ludger et Laurent Roy y brillèrent tout particulièrement

De passage.

Les abbés Bertrand, Nap. Poirier, Dufresne, Rankin, Caraher, le Frère Shumaker, O.M.I. et messieurs Chamard, de Saskatoon, Desnoyers, de Coderre étaient en ville la semaine dernière.

Nous avons eu aussi la visite toujours si agréable et profitable de M. le Dr Godin, de Willow Bunch, président général de l'A. C. F. C.

u Séminaire.

Les frères Desnoyers, de Coderre, étaient de passage à Régina, en route pour le séminaire de St Boniface. M. Joachin Boyer de Montmartre, les y précédait de quelques jours.

Louis Veuillot, qui connaissait bien les besoins de son temps, disait: "Si le petit nombre de ceux qui fréquentent les églises étaient vraiment ce qu'ils devraient être, s'ils avaient la science et l'amour, ils changeraient le monde".

* * *

"Jamais, depuis les temps de Jeanne d'Arc, écrit le général Cherfils, il n'a été plus visible que le surnaturel gouverne le monde".

L'acte de la Vente des Liqueurs

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément aux stipulations de l'Acte de la vente des liqueurs chapitre 39 des statuts de la Saskatchewan, 1915, et amendements, il a plu à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur en conseil d'ordonner qu'un vote provincial serait pris le jour et pendant les heures désignées par la loi pour tenir les élections municipales (11 décembre1916) dans les différentes municipalités dans le but de décider si le système de vente des liqueurs ivrantes institué par l'Acte sera maintenu ou non.

Daté à la Chambre du Conseil Exécutif de la Saskatchewan, ce premier jour de novembre, 1916.

J. W. McLeod,
Greffier du Conseil Exécutif

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	.184
No. 2 nord	.174
No. 3. nord	.168
No. 4 nord	.158
AVOINE	.0.53
ORGE	.0.80
FOIN la tonne	10.00
POMMES DE TERRE le minot	
BEURRE, la livre	0.40
OEUFS, la douzaine	0.40
BOEUF, la livre	0.09½
PORC la livre	0.13
MOUTON, la livre	0.15½

(Prix du gros payés au cultivateur)

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	2.00⅛
No. 2 nord	1.95½
No. 3 nord	1.90½
No. 4 nord	1.73
AVOINE—	
No. 2 C. W.	66¾
No. 3 C. W.	65½
No. 1 fourrage	65½
ORGE—	
No. 3	108
LIN—	
No. 1 N. W. C.	2.66
No. 2 W. C.	263

PETITES ANNONCES

TARIF—Un sou le mot par insertion. Quatre insertions pour le prix de trois Minimum, 20 sous. Les chiffres et les signes comptent pour un mot chacun.

MESSIEURS, pour service irréprochable et entière satisfaction, allez chez des compatriotes, GARON & PELLETIER, Salon de Coiffure de premier ordre, Hôtel Windsor.

A VENDRE

The Catholic Encyclopedia, 15 vol. l'Illustration, année 1915. Les Romans de la librairie Mame. Toute la collection de la Bonne Presse, etc Ecrire au Rév. H. Pannetier, 2107, McIntyre St, Régina, Sask.